

Animation du site Natura 2000 Pelouses calcaires du Gâtinais FR1100802

Rapport d'activité 2019



Natur Essonne

NaturEssonne
10 Place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge
naturessonne@naturessonne.fr
www.naturessonne.fr
01 69 96 77 75

Maria VILLALTA, chargée d'études environnement
maria.villalta@naturessone.fr

Réalisation et rédaction : Maria VILLALTA

Relecture : Odile CLOUT, Martine LACHERE, Florine PALDACCI

Photographies de la page de garde :

- Pelouses calcaires, secteur de la Haie Thibaud à Champmotteux
- Anemone pulsatille, *Anemone pulsatilla* L.
- Ecaille chinée, *Euplagia quadripunctaria* P.
- Ascalaphe ambré, *Libelloides longicornis* L.

Crédit photos : Maria VILLALTA NaturEssonne

Sommaire

I.	Préambule	1
A.	Le Document d'Objectifs et le site Natura 2000	1
B.	L'animation en 2019	3
a.	Les acteurs et le comité de pilotage	3
b.	Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2019.....	3
C.	Rappels des enjeux et objectifs du DocOb.....	4
a.	Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais	4
b.	Les objectifs de développement durable	6
c.	Les actions de gestion.....	6
D.	Missions de la structure animatrice	6
II.	Gestion des habitats et des espèces	7
A.	Animation des contrats Natura 2000	7
a.	Bilan des contrats Natura 2000 révolus.....	8
b.	Bilan des contrats en cours en 2019	12
c.	Contrats signés	14
d.	Conclusion sur les contrats Natura 2000.....	15
B.	Les chantiers d'entretien et de restauration des pelouses calcaires	16
a.	Les chantiers avec des organismes de formation	16
b.	Les chantiers bénévoles.....	17
C.	Animation des MAEt.....	17
D.	Animation de la charte Natura 2000	17
E.	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	17
F.	Animation foncière	17
III.	Évaluation des incidences Natura 2000	18
IV.	Suivis scientifiques et techniques	18
A.	Veille écologique	18
B.	Suivis et inventaires scientifiques.....	20
a)	Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	20
b)	Suivi des reptiles	21
c)	Inventaire des lépidoptères	24
d)	Inventaire des orthoptères.....	37
e)	Inventaires floristiques.....	43
f)	Observations floristiques	45
g)	Autres observations faunistiques en 2019.....	53

V.	Information, communication, sensibilisation	59
A.	Création/mise à jour d'outils de communication, media	59
B.	Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	59
C.	Organisation de réunions d'information ou de manifestation.....	59
D.	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	59
E.	Communication / Animation auprès des scolaires	59
F.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	60
VI.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	60
VII.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	61
A.	Organisation de la gouvernance du site	61
a)	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	61
b)	Animation de groupes de travail	61
c)	Réunions ou rencontres avec les services de l'état.....	62
B.	Gestion administrative et financière	63
a)	Gestion administrative	63
b)	Gestion financière	63
C.	Compléments et mise à jour du DocOb.....	64
D.	Elaboration de la charte	64
VIII.	Synthèse	64
	Bibliographie	65
	Annexe 1 : Indicateurs de l'animation du site du 1er janvier au 30 avril et du 6 septembre au 31 décembre 2019.	66

Référence bibliographique à utiliser : VILLALTA, M. 2020. Rapport d'activités 2019 du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. NaturEssonne. 65 p. + annexe.

Table des figures

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.....	1
Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.....	2
Figure 3. Fiche synthétique des éléments de statuts réglementaires, de répartition et d'état de conservation de l'Ecaille chinée.....	5
Figure 4. Pelouses calcaires des Grandes Friches après le pâturage de 2019.	15
Figure 5. Pelouses calcaires de la Haie Thibaud après le pâturage de 2019.	15
Figure 6. Parcelle Y 286 cultivée au nord.....	18
Figure 7. Comparaison des photos aériennes actuelles avec celles de 1950-1965 sur la parcelle Y 286.	18
Figure 8. Parcelle AT 222, cultivée à l'ouest.....	19
Figure 9. Comparaison des photos aériennes actuelles avec celles de 1950-1965 sur la parcelle AT 222.	19
Figure 10. Localisation du transect d'évaluation de l'état de conservation sur le secteur de la Petite Vallée.....	20
Figure 11. Localisation des observations de reptiles en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et des Rochettes.....	22
Figure 12. Localisation des observations de reptiles en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.	23
Figure 13. Quelques espèces de rhopalocères observées en 2019.	24
Figure 14. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.....	27
Figure 15. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs de la Rente, des Mares et de la Vallée aux morts.	28
Figure 16. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs des Rochettes, des Chesneaux et de la Justice.	29
Figure 17. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.	30
Figure 18. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.....	33
Figure 19. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs de la Rente, la Vallée aux morts et les Rochettes.	34
Figure 20. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs des Chesneaux et de la Justice.....	35
Figure 21. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.	36
Figure 22. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.	39
Figure 23. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs de la Rente, la Vallée aux morts et les Rochettes.	40
Figure 24. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs des Chesneaux et de la Justice.....	41
Figure 25. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.	42
Figure 26. Localisation des espèces végétales observées en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.	49
Figure 27. Localisation des espèces végétales observées en 2019 sur les secteurs de la Rente, des Mares, de la Vallée aux morts, des Rochettes, des Chesneaux et de la Justice.....	50
Figure 28. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.	51
Figure 29. Répartition des différentes phases d'animation en 2019.	64

Table des tableaux

Tableau I. Code, nom, commune et surface des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.	1
Tableau II. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2019.	3
Tableau III. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000.	4
Tableau IV. Les actions de gestion identifiées dans le DOCOB pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais »	6
Tableau V. Actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000 en 2019.	7
Tableau VI. Résumé des six contrats terminés.	8
Tableau VII. Bilan des informations relatives au contrat n°7.	12
Tableau VIII. Bilan des informations relatives au contrat n°8.	13
Tableau IX. Bilan des informations relatives au contrat n°9.	14
Tableau X. Rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature.	16
Tableau XI. Chantiers nature bénévoles réalisés en 2019.	17
Tableau XII. Sorties liées à la réalisation de suivis et d'inventaires en 2019.	21
Tableau XIII. Liste des espèces de reptiles observées sur le site Natura 2000 en 2019.	21
Tableau XIV. Liste des espèces de rhopalocères contactées sur le site en 2019.	25
Tableau XV. Liste des espèces d'hétérocères contactées sur le site en 2019.	31
Tableau XVI. Liste des espèces d'orthoptères contactées sur le site en 2019.	37
Tableau XVII. Liste des espèces végétales patrimoniales contactées depuis 2015 sur la pelouse à Maîté (Grandes Friches).	43
Tableau XVIII. Liste des espèces végétales les plus dominantes contactées depuis 2015 sur la pelouse à Maîté (Grandes Friches).	44
Tableau XIX. Espèces végétales contactées en 2019.	45
Tableau XX. Espèces d'oiseaux contactées en 2019.	53
Tableau XXI. Espèces de coléoptères contactées en 2019.	55
Tableau XXII. Espèces de diptères contactées en 2019.	55
Tableau XXIII. Espèces d'arachnides contactées en 2019.	56
Tableau XXIV. Espèces d'hémiptères contactées en 2019.	56
Tableau XXV. Espèces de champignons contactées en 2019.	57
Tableau XXVI. Espèces d'hyménoptères contactées en 2019.	57
Tableau XXVII. Espèces de mammifères contactées en 2019.	58
Tableau XXVIII. Dates des réunions internes à NaturEssonne ayant eu lieu en 2019.	61
Tableau XXIX. Réunions ou rencontres avec les services de l'état en 2019.	62

I. Préambule

A. Le Document d'Objectifs et le site Natura 2000

Le document d'objectifs (DocOb) du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été validé le 30 octobre 2006. Le site est classé Natura 2000 au titre de la directive Habitats-Faune-Flore. Ce site est situé au sud-est du département de l'Essonne, en Île-de-France (**Figure 1**).

D'une surface totale de 308 ha, il est localisé sur les communes de Champmotteux (49,64 ha), Gironville-sur-Essonne (139,7 ha), Maisse (41,60 ha), Puiset-le-Marais (7,09 ha) et Valpuiseaux (71,1 ha).

Le contour approximatif du site a été communiqué à la Commission Européenne en 1998. Il comprend 11 secteurs dénommés de A à J (**Tableau I**).



Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.

Tableau I. Code, nom, commune et surface des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Code du secteur	Nom du secteur	Commune	Surface cadastrale (en ha)
A	L'Église	Valpuiseaux	19,17
B	Le Chemin blanc	Valpuiseaux	11,93
C	La Rente	Valpuiseaux	39,45
D	La Vallée aux Morts	Gironville-sur-Essonne	9,42
E	Les Mares	Maisse et Gironville-sur-Essonne	41,60
F	Les Rochettes	Gironville-sur-Essonne	44,39
G	Les Chesneaux et la Justice	Gironville-sur-Essonne	23,83
HN	Les Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	62,11
HS	Le Val Pavat et la Haie Thibaud	Champmotteux	26,19
I	La Roche et Le Change	Champmotteux	23,45
J	La Petite Vallée	Puiselet-le-Marais	7,09
Total			308,63

L'ensemble des secteurs du site Natura 2000 sont représentés sur la [Figure 2](#).

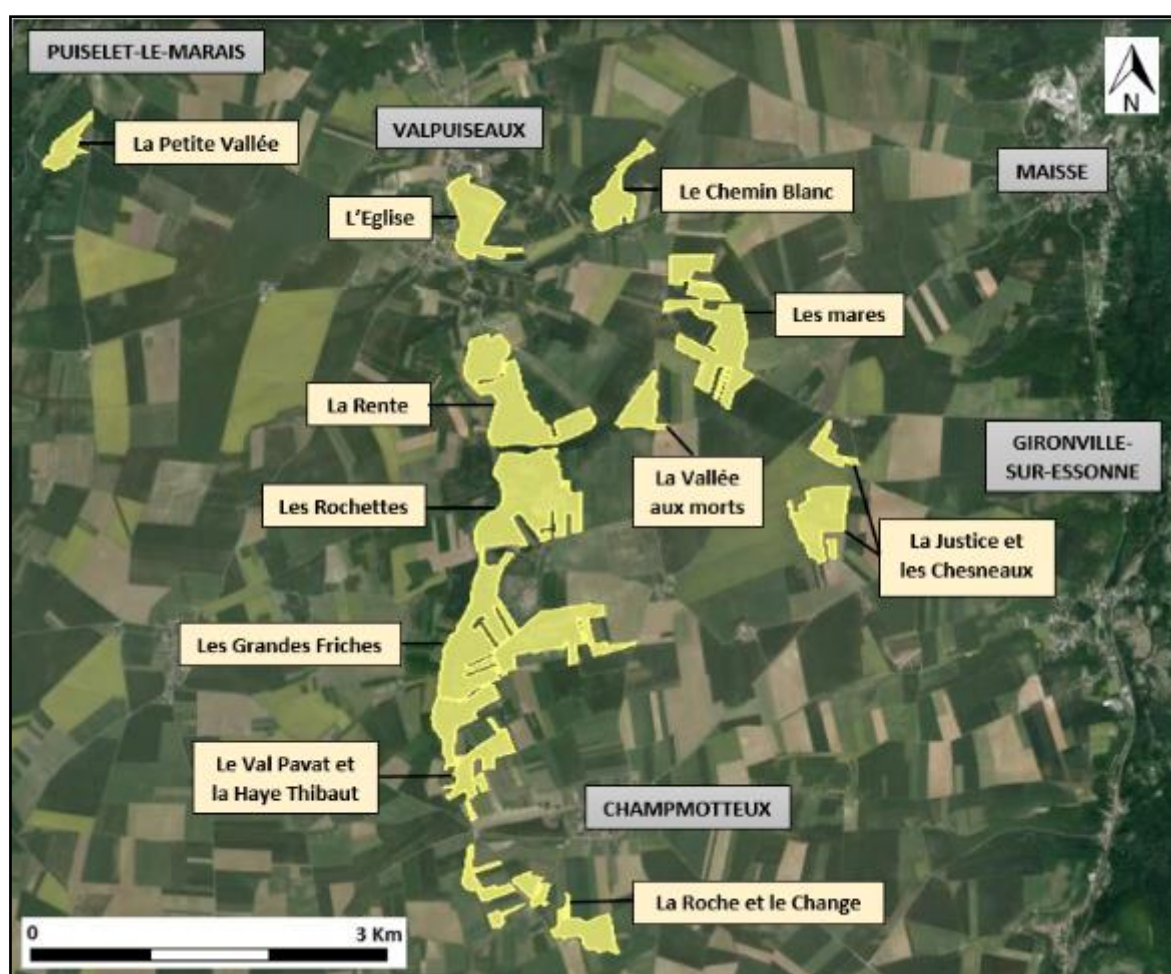


Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

B. L'animation en 2019

a. Les acteurs et le comité de pilotage

Le comité de pilotage (COPIL) s'est tenu le 29 mai 2018 à la Sous-préfecture d'Étampes.

Aucune collectivité locale n'a souhaité devenir structure porteuse en 2019. L'État assure donc de nouveau la présidence du COPIL via la sous-préfecture d'Étampes. Le poste de sous-préfet est occupé par Madame Florence VILMUS depuis le 27 juin 2017. La structure porteuse est la **DRIEE Île-de-France (État)**.

Le précédent marché public encadrant l'animation du site des pelouses calcaires du Gâtinais et celui des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a pris fin le 30 avril 2019 par la signature d'un avenant au marché précédent.

En juillet, un appel d'offres a été lancé pour poursuivre l'animation des sites Natura 2000. L'association NaturEssonne a répondu à cet appel et a été retenue en tant que structure animatrice (notification du marché reçue le 6 septembre 2019). Le marché public lié à cet appel d'offres prendra fin le 31 décembre 2021.

Entre avril et septembre, période hors marché, l'association a dû continuer à travailler sur l'animation des sites pour répondre aux sollicitations des prestataires des contrats Natura 2000 entre autres (animations liées aux politiques publiques pour assurer la présence de la structure animatrice, animations liées aux chantiers nature). Cela représente 17 jours de travail pour le site Natura 2000. L'association n'a reçu aucun financement pendant cette période.

Une salariée est chargée d'animer le DOCOB du site. Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation et Gestion Conservatoire) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien à la salariée.

Au sein de l'association, un poste est dédié à mi-temps à l'animation et la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

b. Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2019

Le **Tableau II** dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du DOCOB pour l'année 2019. L'ensemble des indicateurs est disponible en **Annexe 1**. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente en théorie un mi-temps de chargé d'études.

Tableau II. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2019.

Nature de l'indicateur	Janvier-avril	Mai-août (hors marché)	Septembre-décembre
Kilomètres parcourus	1 625,1	1 048,9	1 816
Nombre de jours arrondis	39,4	16,9	41
Mails envoyés	229	11	278

C. Rappels des enjeux et objectifs du DocOb

a. Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais

Les **pelouses calcaires** sont des formations herbacées rases se développant dans des endroits chauds et secs sur sols superficiels et filtrants. Déjà peu répandus à l'origine, ces milieux sont **en forte régression**. Sans gestion, ils suivent leur dynamique naturelle et tendent vers le boisement. Par ailleurs, ces habitats sont **menacés** de dégradation et de destruction d'origine anthropique (dépôts de déchets, circulation de quads et de motos, piétinements en masse, etc...). Lorsque la terre est mise à nu, ce milieu très fragile met de nombreuses années à se reconstituer, avec des habitats d'intérêt européen dégradés parfois de manière irréversible. Les pelouses calcaires du Gâtinais constituent donc un milieu à forte valeur patrimoniale et paysagère.

Le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais compte 3 habitats d'intérêt communautaire dont deux prioritaires, et une espèce d'insecte d'intérêt communautaire, l'Écaille chinée *Euplagia quadripunctaria* (**Tableau III**).

Tableau III. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (* prioritaires) au sein du site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom de l'habitat ou de l'espèce
Habitats	6120 *	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210 *	Pelouses calcaires sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5130	Formation à Genévrier sur landes ou pelouses calcaires
Espèce	1078 *	Écaille chinée

La **Figure 3** rappelle les éléments de statuts réglementaires, de répartition et d'état de conservation de l'Écaille chinée.

Il est important de rappeler également que la classification de la Directive Habitat semble relever d'une erreur initiale ayant peut-être fait l'amalgame avec la sous-espèce *rhodosensis* (Daniel, 1953) endémique de l'île de Rhodes. L'Écaille chinée est une **espèce commune** et relativement **abondante** sur le territoire national (OPIE, com. pers. 2020 et Société Entomologique du Limousin).

L'espèce fréquentant de nombreux habitats dont des habitats artificiels et anthropisés, la mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas de sens sur les pelouses calcaires. De plus, aucun protocole n'existe.

Ecaille chinée

Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)

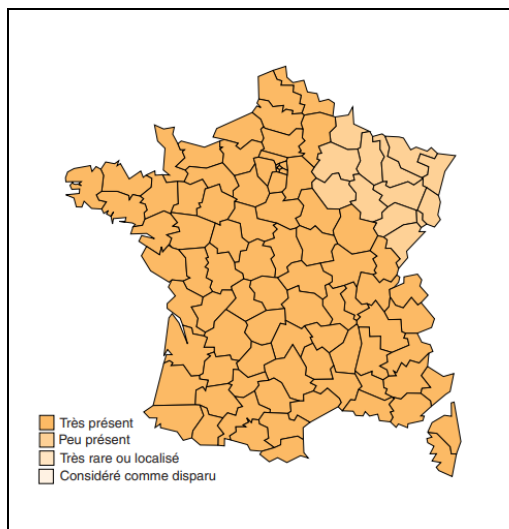
Code Natura 2000 : 1078



Taxonomie	Ordre : Lépidoptères Super famille : <i>Noctuoidea</i> (Latreille, 1809) Famille : <i>Erebidae</i> (Leach, 1815) Sous famille : <i>Arctiinae</i> (Leach, 1815) Genre : <i>Euplagia</i> (Hübner, 1820) Espèce : <i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)
Statut	Espèce prioritaire citée dans l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore (92/43/CEE), non protégée
Habitats	Fréquente un grand nombre de milieux, humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés (Bensettiti & Gaudillat (coord.), 2002).

Répondue dans toute l'Europe moyenne et méridionale. L'espèce est présente partout en France. Elle semble très commune dans une grande partie de la France et moins fréquente dans le nord-est.

Répartition géographique



Etat des populations	Le groupe d'experts sur les invertébrés de la Convention de Berne considère que seule la sous espèce <i>rhodonensis</i> endémique de l'île grecque de Rhodes est menacée en Europe (LEGAKIS 1997).
Etat de conservation	Région alpine : Favorable Région atlantique : Favorable Région continentale : Favorable Région méditerranéenne : Favorable
Directive Habitats	INPN 2020
Gestion	En France, cette espèce ne nécessite pas la mise en œuvre d'actions de gestion.

Figure 3. Fiche synthétique des éléments de statuts réglementaires, de répartition et d'état de conservation de l'Ecaille chinée.

b. Les objectifs de développement durable

Conserver les pelouses ouvertes

Restaurer les pelouses dégradées considérées comme restaurables

Préserver les secteurs (incluant leurs zones ouvertes et boisées) qui composent le site, des dégradations et destructions d'origine humaine.

c. Les actions de gestion

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DocOb ([Tableau IV](#)).

Tableau IV. Les actions de gestion identifiées dans le DocOb pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ».

Fiche action	Action	Description
Restauration des habitats	1	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses
	2	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe d'éclaircie de pré-bois
	3	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : exploitation de chablis et volis
Entretien des habitats	4	Chantier d'entretien des milieux ouverts : élimination manuelle de repousses de ligneux sur les pelouses ouvertes fragiles
	5	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
	6	Chantier d'entretien des milieux ouverts : gyrobroyage ou débroussaillage léger
	7	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
Préservation du territoire	8	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement d'accès
	9	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site

D. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi des évaluations des incidences et veille à la cohérence des politiques publiques
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DocOb. Le présent document constitue le rapport bilan de l'animation du site pour l'année 2019 (13^{ème} année d'animation).

II. Gestion des habitats et des espèces

A. Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 consiste à rechercher et démarcher dans un premier temps des bénéficiaires potentiels. Ensuite, il est nécessaire de rechercher des prestataires pour la réalisation des actions de gestion. Et pour finir, il est important d'entretenir les contacts engagés avec les propriétaires.

Le **Tableau V** résume les différentes actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000.

Tableau V. Actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000 en 2019.

Date	Objet
14/01	Réunion terrain contrat gyrobroyage, suivi travaux réalisés et casse du gyrobroyeur
07/02	Contrat gyrobroyage : suivi travaux réalisés
22/03	Contrat pâturage+panneaux à Champmotteux : rdv avec Pro Natura IdF (bénéficiaire du contrat) pour choisir l'emplacement des panneaux
29/03	Contrat gyrobroyage : suivi travaux réalisés
04/04	Contrat gyrobroyage : suivi travaux réalisés
12/04	Réunion pour l'organisation du pâturage avec l'éleveur
30/04	Réunion pour l'organisation du pâturage avec l'éleveur et Alain Fontaine (botaniste)
27/06	Réunion pour le suivi du pâturage avec l'éleveur
25/07	Sortie de terrain pour suivi du pâturage à la Haie Thibaud
13/08	Sortie de terrain pour suivi du pâturage aux Grandes Friches

a. Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Six contrats sont actuellement terminés. Ils sont présentés dans le **Tableau VI**.

Tableau VI. Résumé des six contrats terminés.

Contrats	Contrat n°1 2006 - 2010 91 NA 06 003	Contrat n°2 2006 - 2010 91 NA 06 002	Contrat n°3 2008 - 2012 91 NA 07 0001
Bénéficiaires	Pro Natura Île-de-France.	Pro Natura Île-de-France.	Pro Natura Île-de-France.
Propriétaires	CREN (Pro Natura Île-de-France).	CREN (Pro Natura Île-de-France).	CREN (Pro Natura Île-de-France) et 3 propriétaires privés
Montant total	2 172,44 €	9 963,44 €	7 834,40 €
Signature	15/12/2006	15/12/2006	06/12/2007
Actions prévues	-Restauration et entretien du secteur du Change et de la Roche (Champmotteux) - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	-Restauration et entretien du secteur sud de la Haie Thibaud (Champmotteux) - Coupe ou broyage de restauration de fourrés arbustifs et d'ourlets - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	-Restauration et entretien du secteur des Grandes Friches ouest (Gironville-sur-Essonne) - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.
Habitat / Espèce concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface ou nb	1.1 ha	3.43 ha	4.38 ha
Mesures du DocOb liées	Action 2 – A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 2 – A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 2 - A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R
Avancement	A pris fin en décembre 2010.	A pris fin en décembre 2010.	Réalisation de la dernière action durant l'hiver 2011-2012, et clôture du contrat.

Suite du tableau VI

Contrats	Contrat n°4 2011 - 2015 N° 32311D091000002	Contrat n°5 2012 – 2016 N°32312D091000001	Contrat n°6 2013 – 2017 N°32313D091000002
Bénéficiaires	SCEA DU PARC	SCEA DU PARC	SCEA DU PARC - Mr Dequeant
Propriétaires	SCEA DU PARC	SCEA DU PARC 3 propriétaires privés dont le CREN Pro Natura Île-de-France	SCEA DU PARC + Pro Natura Île-de- France
Montant total	5 250,00 €	14 093,66 € TTC, <i>Remarque</i> : pour atteindre une gestion optimale, le prestataire s'est muni d'une machine spécialisée : un gyrobroyeur- exportateur d'une valeur de 13 156 euros TTC.	2858.44 € TTC
Signature	07/06/2011	28/06/2012	17/04/2013
Actions prévues	-Restauration et entretien des Rochettes et des Grandes Friches-Est (Gironville-sur- Essonne) - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbusitifs et d'ourlets denses - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes	Restauration et entretien des secteurs : Rochettes, Grandes Friches Est et Ouest, Chesneaux, Vallée aux morts et Val Pavat (Gironville-sur-Essonne, Champmotteux) -Fauche / broyage d'entretien de pelouses réouvertes, avec exportation.	Pose de panneaux et barrières
Habitat / Espèce concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface ou nb	4.7 ha	Surface totale gérée cumulée = 18,7 ha (surface totale gérée = 14,2 ha).	6 barrières et 8 panneaux

Mesures du DocOb liées	Action 1 - A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 6 - A32305R	Action 8 – A.323.24.P. Action 9 – A.323.26.P.
Avancement		▪ Année 1 (2012-2013) : Suite à des délais de commande du gyrobroyeur-exportateur, les premiers travaux ont débuté à la mi-janvier 2013. - <u>Rochettes</u> = 2 passages successifs sur une zone : broyeur forestier puis broyeur-exportateur (0.9 ha) + 1 passage en bandes : broyeur-exportateur (2.2ha → la moitié de la zone, le reste sera réalisé l'année suivante) - <u>Grandes Friches Ouest</u> = sur une zone : 2 passages successifs : broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.6ha. - <u>Chesneaux</u> = sur une zone : 2 passages successifs broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.7ha + sur une autre zone : 1 passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8 ha.	▪ Année 1 (2013) : Période d'intervention = toutes les barrières et panneaux ont été installés durant l'hiver 2013-2014. - Pose des barrières (5) et des panneaux (5) sur celles-ci. Une barrière n'a pas été installée cette année, sa localisation sera déterminée ultérieurement en fonction des besoins. - Pose de panneaux seuls ou sur une barrière déjà existante (3).

Suite du tableau VI

Contrats	Contrat n°4 2011 - 2015 N° 32311D091000002	Contrat n°5 2012 – 2016 N°32312D091000001	Contrat n°6 2013 – 2017 N°32313D091000002
Avancement		▪ Année 2 (2013-2014) : Les travaux ont débuté en décembre. - <u>Rochettes</u> = 2^{ème} passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.2ha. + une autre zone : 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (non réalisé sur la totalité en raison des conditions météorologiques). - <u>Chesneaux</u> = 2^{ème} passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8ha. - <u>Vallée aux morts</u> = 1 passage broyeur-exportateur sur 0.4ha. - <u>Grandes Friches Est</u> = 1 passage broyeur-exportateur sur 1.7ha. - <u>Grandes Friches Ouest</u> = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha (initialement prévu en 2012).	
		▪ Année 3 (2014-2015 → dernières actions de gestion) : - <u>Rochettes</u> = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 0,9ha + 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (prévu en 2013). - <u>Chesneaux</u> = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 0,7ha. - <u>Grandes Friches Est</u> = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 1,7ha - <u>Grandes Friches Ouest</u> = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 1ha. - <u>Val Pavat et la Haie Thibaut</u> = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha.	

b. Bilan des contrats en cours en 2019

La chargée de missions est responsable de la mise en œuvre et du suivi du contrat signé, c'est pourquoi des échanges réguliers avec les propriétaires sont effectués. Elle effectue également une assistance et un suivi technique auprès du propriétaire et auprès du prestataire pour la réalisation des travaux.

En 2019, trois précédents contrats étaient encore en cours :

- contrat n°7 (**Tableau VII**) : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, aux Grandes Friches sur 2,11 ha,
- contrat n°8 (**Tableau VIII**) : Fauche et broyage d'entretien de pelouses réouvertes sur 11,1 ha,
- contrat n°9 (**Tableau IX**) : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, à la Haie Thibaud sur 1,14 ha (faisant réellement partie du périmètre du site Natura 2000).

Tableau VII. Bilan des informations relatives au contrat n°7.

Contrat	Contrat n°7	2016-2020
Bénéficiaire et propriétaire	Pro Natura Île-de-France	
Montant total	15 024,24 € TTC	
Date signature	30/06/2016	
Actions prévues	Pâturage ovin	
Habitat concerné	Pelouses calcicoles	
Surface ou nb	2,11 ha (Grandes Friches)	
Mesures DocOb	Action 7 = A.323.03.R	
Avancement	Année 1 (2016) : pâturage ovin de juillet à octobre sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 15 moutons sur site. Difficulté majeure : perte de plusieurs moutons suite à l'attaque de chiens d'origine inconnue et échappements du troupeau. Demande de paiement de 3 004,82 € Année 2 (2017) : pâturage ovin de juin à octobre sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 36 moutons sur site. Échappements du troupeau à plusieurs reprises suite à des dérangements d'origine inconnue. Demande de paiement de 2 464,82 € Année 3 (2018) : pâturage ovin de juin à août sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 30 moutons sur site avec ajout de 3 chèvres. Demande de paiement de 2 464,82 € Année 4 (2019) : pâturage ovin pendant 3 jours en juillet avec 150 brebis et 4 agneaux sur 1,22 ha. L'ensemble des 2,11 ha n'a pas été pâturé en raison du retard de développement de la végétation à cause de la sécheresse. Demande de paiement de 1 407,6 €	

Tableau VIII. Bilan des informations relatives au contrat n°8.

Contrat	Contrat n°8	2016-2020
Bénéficiaire	SCEA DU PARC - Monsieur DEQUEANT	
Propriétaires	SCEA DU PARC - Monsieur DEQUEANT + 2 propriétaires privés	
Montant total	19 032 € TTC	
Date signature	30/06/2016	
Actions prévues	Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes : - « Broyage grossier » = Gyrobroyage avec gyrobroyeur forestier - « Broyage avec export » = Gyrobroyage et exportation, avec gyrobroyeur-exportateur - « Broyage avec export en bandes de 6 mètres » (+ lisières) = Gyrobroyage plus exportation, avec un gyrobroyeur-exportateur	
Habitat concerné	Pelouses calcicoles	
Surface ou nb	11,1 ha	
Mesures du DocOb	Action n° 6 = A.323.05.R : « Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes »	
Avancement	▪ Année 1 (2016) : Période d'intervention = hiver 2016-2017. Les premiers travaux ont débuté en janvier 2017. - <u>Rochettes</u> = Broyage avec export en bandes de 6 mètres (+ lisières) sur 2,2 ha + Broyage avec export sur 0,4ha - <u>Grandes Friches Est</u> = Broyage + export réalisé sur 2,77 ha. Le reste de la surface est reporté. - <u>Chesneaux/Justice</u> = Broyage avec export en bandes de 6 mètres (+ lisières) de 1,4 ha - <u>Vallée aux morts</u> = Broyage avec export non réalisé (prévu initialement sur 0,4 ha). Reporté. ▪ Année 2 (2017) : Période d'intervention = hiver 2017-2018. Pas de travaux réalisés à cause de problèmes techniques et conditions météorologiques défavorables (inondations, neige, chemins impraticables) ▪ Année 3 (2018) : Période d'intervention = hiver 2018-2019. Réalisé en janvier 2019 : <u>Rochettes</u> = Broyage avec export sur 0,9 ha + broyage grossier sur 0,7 ha + Broyage avec export en bandes sur 2,2 ha ▪ Année 4 (2019) : Période d'intervention = hiver 2019-2020 Pas de travaux réalisés à cause de problèmes techniques et conditions météorologiques défavorables (inondations, neige, chemins impraticables)	

Tableau IX. Bilan des informations relatives au contrat n°9.

Contrat	Contrat n°9	2017-2021
Bénéficiaire	Pro Natura Île-de-France.	
Propriétaires	Pro Natura Île-de-France + un propriétaire privé	
Montant total	15 594,2 € TTC	
Date signature	01/11/2016	
Actions prévues	Pâturage ovin + pose de panneaux d'informations	
Habitat concerné	Pelouses calcicoles	
Surface ou nb	1,14 ha	
Mesures du DocOb	Action 7 = A.323.03.R : « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique » Action 9 – A.323.26.P. : « Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact »	
Avancement	▪ Année 1 (2017) : pâturage ovin de juillet à septembre sur 1,3 ha (seulement 0,8 ha faisant partie du site Natura 2000). Pâturage efficace avec un maximum de 34 moutons sur site. Plusieurs échappements suite à dérangements et passage de faune sauvage qui abaissait les fils des clôtures ▪ Année 2 (2018) : pâturage ovin de mai à juin sur 1,6 ha (seulement 1,037 ha faisant partie du site Natura 2000). Pâturage efficace avec un maximum de 27 moutons sur site. Pas de difficultés particulières ▪ Année 4 (2019) : pâturage ovin pendant 8 jours en juillet avec 150 brebis et 4 agneaux sur 1,643 ha, seulement 1,06 ha intégré dans le site Natura 2000	

c. Contrats signés

Aucun nouveau contrat n'a été signé en 2019.

d. Conclusion sur les contrats Natura 2000

Le contrat Natura 2000 de pâturage sur le secteur des Grandes Friches arrivera à son terme en 2020. Celui sur le secteur de la Haie Thibaud se terminera en 2021. Sur ces secteurs, le pâturage est efficace ([Figure 4](#) et [Figure 5](#)). Après 5 ans de pâturage mis en place tous les ans sur ces parcelles, il est envisagé d'espacer un peu plus les actions de pâturage.



Figure 4. Pelouses calcaires des Grandes Friches après le pâturage de 2019.



Figure 5. Pelouses calcaires de la Haie Thibaud après le pâturage de 2019.

Un projet de contrat plus global est envisagé sur l'ensemble des parcelles de Pro Natura sur lesquelles il serait nécessaire de mettre en œuvre du pâturage et incluant des parcelles du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine. Cela permettrait de conserver cette activité tout en allongeant la fréquence des actions de pâturage qui seraient alors mises en œuvre sur un site différent chaque année.

Les possibilités d'action via les contrats Natura 2000, restent limitées sur certains secteurs car peu de propriétaires sont prêts à s'engager et à avancer les financements pour la réalisation des travaux.

Face à cette difficulté et à la nécessité d'entretenir et/ou de restaurer ces milieux au vu des enjeux écologiques du site, une alternative est proposée aux propriétaires des parcelles présentes sur le site Natura 2000 : les chantiers nature.

B. Les chantiers d'entretien et de restauration des pelouses calcaires

Le **Tableau X** résume les différents rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature.

Tableau X. Rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature.

Date	Objet
10/01	Sortie de terrain de préparation de chantiers nature
17/01	Sortie de terrain de préparation de chantiers nature
04/02	Sortie de terrain de préparation de chantiers nature à Valpuiseaux
18/02	Sortie de terrain de bilan des chantiers nature à Valpuiseaux
04/03	Réunion avec les bénévoles pour faire le point sur les chantiers nature réalisés
11/03	Visite de terrain des chantiers nature réalisés sur la Juine
22/03	Sortie de terrain pour prendre les photos après chantiers
06/06	2 rendez-vous téléphoniques avec des organismes de formation pour évoquer la possibilité d'un nouveau partenariat
20/09	Sortie de terrain de préparation des chantiers nature
12/11	Sortie de terrain avec la mairie de Gironville-sur-Essonne pour visiter une parcelle communale
12/12	Sortie de terrain avec la mairie de Champmotteux pour visiter une parcelle communale
18/12	Matériel emprunté à l'ANVL
19/12	Participation au chantier nature sur la Juine pour encadrer des étudiants
20/12	Retour du matériel emprunté à l'ANVL

a. Les chantiers avec des organismes de formation

En 2019, sur le Gâtinais, des chantiers ont été réalisés avec le lycée FENELON Vaujours situé dans le département de la Seine-Saint-Denis. Une convention annuelle de partenariat a été établie entre NaturEssonne et cet établissement.

Ces partenariats ont pour objectifs (i) de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle, (ii) d'associer des établissements à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité et (iii) de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de ces établissements permettent de mener.

Un chantier nature a été réalisé avec ce lycée le 13 novembre 2019 sur le secteur de la Haie Thibaud. Des actions de coupe de ligneux et d'abattage ont pu être réalisées sur une parcelle appartenant à Pro Natura Île-de-France.

b. Les chantiers bénévoles

9 chantiers nature bénévoles ont été réalisés en 2019 ([Tableau XI](#)).

Tableau XI. Chantiers nature bénévoles réalisés en 2019.

Secteur	Commune	Parcelle	Section	Propriétaire	Date	Type de chantiers	Surface gérée (ha)	Type de gestion	Participants	Actions DocOb réalisées
Haie Thibaud	Champmotteux	286	Y	Pro Natura IdF	11/01/2019	Bénévole	0,06	Entretien et Restauration	9	
Haie Thibaud	Champmotteux	286	Y	Pro Natura IdF	07/02/2019	Bénévole	0,06	Entretien et Restauration	5	
Eglise	Valpuiseaux	363	E	Commune de Valpuiseaux	16/02/2019	Bénévole	0,1	Restauration	5	
Change	Champmotteux	185	W	Pro Natura IdF	04/10/2019	Bénévole	0,9	Entretien et Restauration	11	2, 3, 4, 5, 6
Haie Thibaud	Champmotteux	286, 285	Y	Pro Natura IdF	18/10/2019	Bénévole	0,18	Entretien	5	4 et 6
Haie Thibaud	Champmotteux	304, 306, 308, 311	Y	Pro Natura IdF	31/10/2019	Bénévole	0,9	Entretien	7	4, 5, 6
Rochettes	Gironville-sur-Essonne	9 et 10	A	Pro Natura IdF	15/11/2019	Bénévole	0,3	Entretien	7	4, 5, 6
Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	191	M	Pro Natura IdF	29/11/2019	Bénévole	0,01	Entretien et Restauration	9	1, 4, 5 et 6
Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	191	M	Pro Natura IdF	13/12/2019	Bénévole	0,01	Entretien et Restauration	4	2, 3 et 4

Ces chantiers nature permettent de réaliser des actions de gestion manuelles complémentaires aux actions mises en œuvre dans le cadre des contrats Natura 2000.

Un compte rendu présentant les chantiers nature réalisés est rédigé par secteur et par hiver.

Ces chantiers représentent 5 322 kilomètres parcourus en 2019 par les bénévoles et 464 heures de présence.

De plus, un chantier nature a été organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental de l'Essonne le 23 février 2019 sur le secteur de la Petite Vallée (ENS des Buys) (voir paragraphe Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site).

C. Animation des MAEt

Aucune animation de MAEt en 2019.

D. Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 a été présentée lors des rendez-vous avec les propriétaires, notamment les élus des communes. Cela n'a abouti à aucune signature de charte.

E. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Pas d'animation pour la gestion avec d'autres outils financiers en 2019.

F. Animation foncière

La liste des propriétaires du site Natura 2000 a été mise à jour en 2019.

III. Évaluation des incidences Natura 2000

En 2019, il n'y a pas eu d'évaluation des incidences Natura 2000.

IV. Suivis scientifiques et techniques

A. Veille écologique

Une veille écologique est mise en place sur le site avec pour objectifs de :

- Surveiller les secteurs et constater d'éventuelles dégradations des habitats
- Assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2019, sur des alertes de Pro Natura Île-de-France ou en visite sur le terrain, plusieurs parcelles appartenant au conservatoire ont été étudiées concernant des zones cultivées. Sur le secteur de la Haie Thibaud à Champmotteux, il s'agit de la parcelle Y 286, cultivée au nord.



Figure 6. Parcelle Y 286 cultivée au nord.

Les photographies anciennes permettent de voir que cette partie cultivée était déjà présente entre 1950 et 1965 (Figure 7). La partie cultivée n'a pris que peu de surface depuis cette date, voir la position du curseur sur la figure.



Figure 7. Comparaison des photos aériennes actuelles avec celles de 1950-1965 sur la parcelle Y 286.

Sur le secteur des Mares à Maisse, il s'agit de la parcelle AT 222, cultivée à l'ouest.



Figure 8. Parcelle AT 222, cultivée à l'ouest.

Les photographies anciennes permettent de voir que cette partie cultivée était déjà présente entre 1950 et 1965 (**Figure 9**). La partie cultivée n'a pas évolué depuis cette date, voir la position du curseur sur la figure.



Figure 9. Comparaison des photos aériennes actuelles avec celles de 1950-1965 sur la parcelle AT 222.

Dans le cas où la partie cultivée se serait développée au détriment des pelouses calcaires, l'exploitant agricole et le propriétaire de la parcelle doivent être identifiés afin d'engager le dialogue et les sensibiliser aux enjeux écologiques des pelouses calcaires.

B. Suivis et inventaires scientifiques

a) Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 (« pelouses calcaires du Gâtinais », « Haute Vallée de la Juine » et « Haute Vallée de l'Essonne »). Ce protocole est alors commun aux trois sites Natura 2000 de pelouses calcaires. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

Un transect d'évaluation de l'état de conservation a été mis en place sur le secteur de la Petite Vallée à Puiset-le-Marais (Espace Naturel Sensible des Buys) le 17 juin 2019 avec les agents du Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental de l'Essonne à qui appartient la parcelle. Gérée par fauche et pâturage, la pelouse a reçu une note finale de 70/100, ce qui indique un état de conservation altéré.

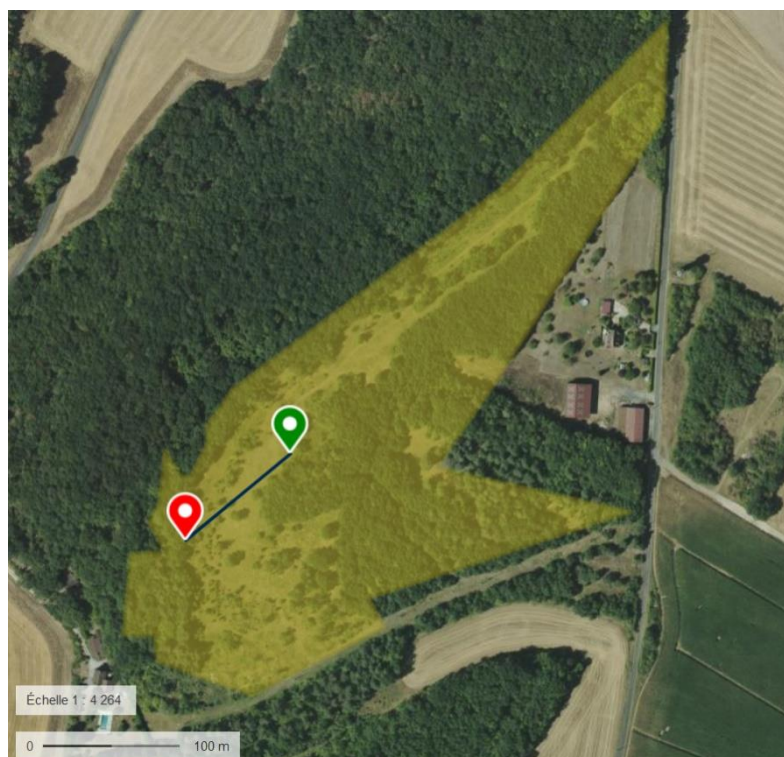


Figure 10. Localisation du transect d'évaluation de l'état de conservation sur le secteur de la Petite Vallée.

Pour les différents suivis et inventaires réalisés en 2019, plusieurs sorties ont eu lieu ([Tableau XII](#)).

Tableau XII. Sorties liées à la réalisation de suivis et d'inventaires en 2019.

Date	Activité
5/02	Inventaire botanique avec Alain Fontaine
22/03	Suivi des reptiles
29/03	Suivi des reptiles
04/04	Inventaire botanique avec Alain Fontaine
11/04	Inventaire botanique avec Alain Fontaine
18/04	Inventaire aux Rochettes
30/04	Inventaire aux Rochettes
21/05	Inventaire tous taxons
28/08	Suivi papillons sur la Juine
10/09	Inventaire aux Grandes Friches
27/11	Inventaire aux Grandes Friches

Du temps est également consacré à la saisie de données sur la base de données naturalistes en ligne Cettia.

b) Suivi des reptiles

En France, toutes les espèces d'amphibiens et de reptiles sont protégées.

Depuis 2014, un suivi des reptiles est mis en place sur le site en utilisant le protocole **POP reptiles**. Cela consiste à installer des plaques reptiles tous les 50 mètres le long d'une ligne imaginaire appelée transect. Un minimum de six passages par transect est recommandé d'avril à octobre. Les passages sont concentrés sur une période de un à deux mois du pic d'activité (généralement printemps ou automne, à adapter selon les secteurs). Les visites sont espacées de deux jours au minimum.

Depuis 2018, cinq transects sont installés sur le site Natura 2000. En 2019, un sixième a été installé sur le secteur des Rochettes.

Quatre espèces de reptiles ont été observées en 2019 ([Tableau XIII](#)).

Tableau XIII. Liste des espèces de reptiles observées sur le site Natura 2000 en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Protection France	Effectif
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	C	LC	oui	12
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	AR	LC	oui	1
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	C	LC	oui	15
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	C	LC	oui	7

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –2 observateurs

Les figures ci-dessous indiquent les localisations des observations de reptiles sur le site.

Localisation des observations de reptiles en 2019



NaturEssonne

Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Figure 11. Localisation des observations de reptiles en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et des Rochettes.

Localisation des observations de reptiles en 2019

Grandes Friches et Haie Thibaud



Légende

- *Anguis fragilis*
- *Coronella austriaca*
- *Lacerta bilineata*
- *Podarcis muralis*
- N2000_DirectiveHabitats

BDOrtho IGN



NaturEssonne

Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Figure 12. Localisation des observations de reptiles en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.

c) Inventaire des lépidoptères

Les papillons de jours (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet *et al.* 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman *et al.*, 2017).

Les inventaires des papillons de jours sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site.

Des inventaires libres ont été menés en 2019.

Rhopalocères

En 2019, 42 espèces de rhopalocères ont été contactées sur le site dont 10 sont menacées dans la région ainsi que plusieurs protégées au niveau régional (**Tableau XIV**).



La Petite Violette (*Boloria dia*)
(peu commun en Île-de-France) aux Grandes
Friches (Gironville-sur-Essonne)



Le Mercure (*Arethusana arethusa*), espèce rare
et protégée en Île-de-France, classée en danger,
aux Grandes Friches (Gironville-sur-Essonne)



L'Azuré bleu céleste mâle
(*Lysandra bellargus*),
espèce vulnérable en Île-de-France,
à la Haie Thibaud (Champmotteux)



L'Hespérie de la Mauve (*Pyrgus malvae*)
peu commun en Île-de-France

Figure 13. Quelques espèces de rhopalocères observées en 2019.

Tableau XIV. Liste des espèces de rhopalocères contactées sur le site en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif
<i>Arethusana arethusana</i>	Mercure (Le)	R	LC	EN	IdF	oui	16
<i>Hesperia comma</i>	Virgule (La), Comma (Le)	RR	LC	EN		oui	1
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste (L')	PC		VU		oui	36+
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes (L')	R	LC	VU			3
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette (La)	PC	LC	NT	IdF	oui	27+
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale (Le)	PC	LC	NT			10+
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré (Le)	PC	LC	NT			10
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle (L')	AR	LC	NT		oui	3
<i>Iphiclidus podalirius</i>	Flambé (Le)	AC	LC	NT	IdF	oui	8
<i>Satyrrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse (La)	AR	LC	NT			6
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour (Le)	CC	LC	LC			3
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue (La)	CC	LC	LC			2
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	C	LC	LC			3
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré (Le)	AR					Présence
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	C	LC	LC			2+
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail (Le)	AC	LC	LC			3+
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce (La)	PC	LC	LC			5
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns (L')	C	LC	LC			2
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le)	C	LC	LC			10+
<i>Colias</i>	Colias						2
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	AC		LC			8+
<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie (Le)	PC	LC	LC			4
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	C	LC	LC			20+
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La), Satyre (Le)	AC	LC	LC			8
<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade du Lotier (La)	AC	LC	LC			1
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain (Le)	AC	LC	LC			2
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré (L')	PC		LC		oui	10+
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	CC	LC	LC			4+
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le)	C	LC	LC		oui	24+

Suite du tableau

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	AR	LC	LC	IdF	oui	3+
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue (La)	PC	LC	LC	IdF	oui	1
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine (La)	AC	LC	LC			1+
<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)	C	LC	LC			1
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le)	CC	LC	LC			2
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou (La)	C	LC	LC			1
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet (La)	C	LC	LC			3
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave (La)	C	LC	LC			11+
<i>Polygonia c-album</i>	Gamma (Le)	CC	LC	LC			1
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L')	C	LC	LC			9+
<i>Pyrgus</i>							1
<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de la Mauve (L')	PC	LC	LC			2
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis (L')	C	LC	LC			2+
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le)	CC	LC	LC			4
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons (La)	CC	LC	LC			2+

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 – 10 observateurs

Indice de rareté en IdF	
RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
AC	Assez commune
PC	Peu commune
C	Commune
CC	Très commune
CCC	Extrêmement commune

Les figures ci-dessous indiquent les localisations des observations de rhopalocères sur le site.

Localisation des observations d'espèces de rhopalocères en 2019

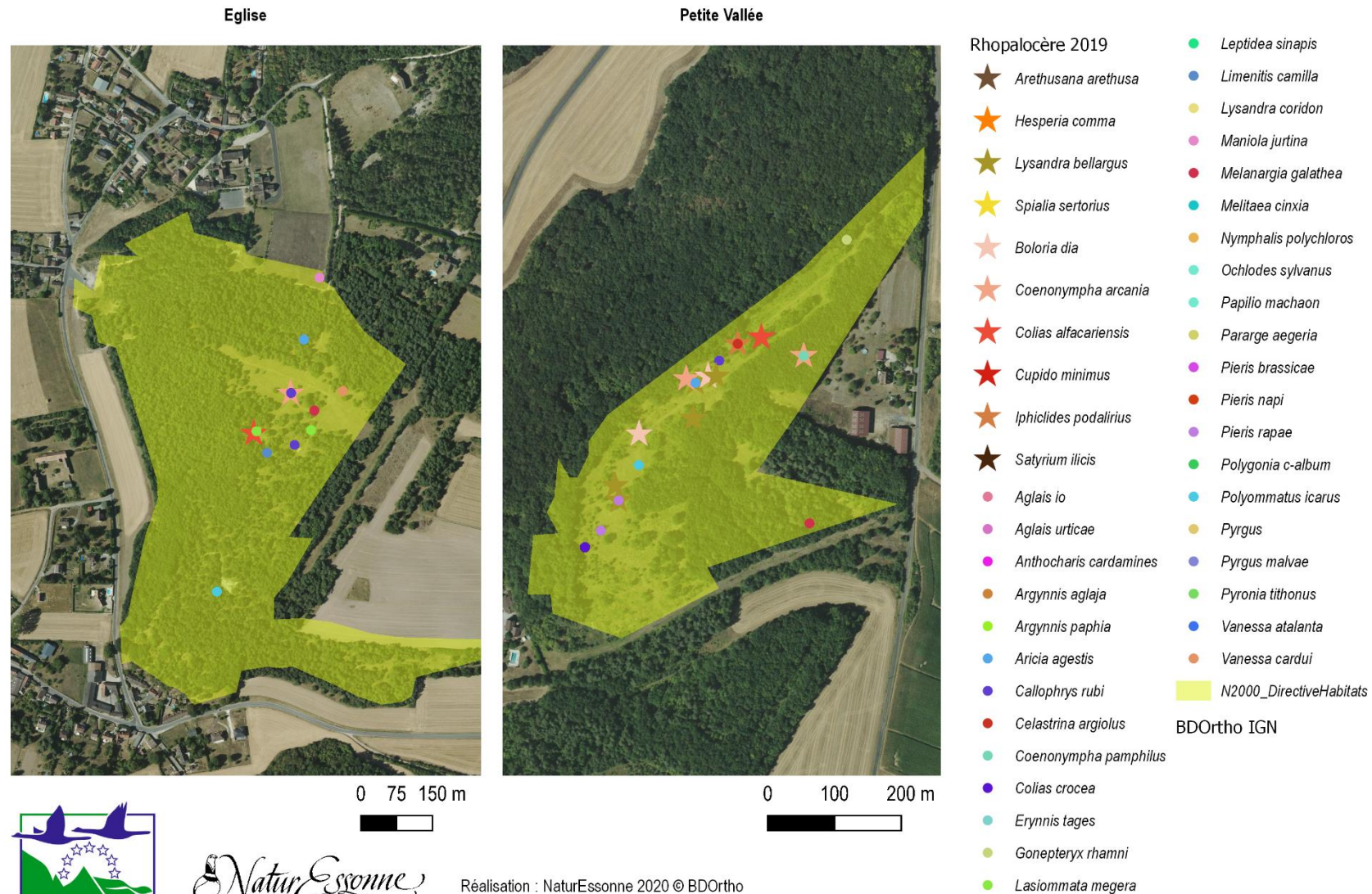


Figure 14. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.

Localisation des observations d'espèces de rhopalocères en 2019



Figure 15. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs de la Rente, des Mares et de la Vallée aux morts.

Localisation des observations d'espèces de rhopalocères en 2019



NaturEssonne

Figure 16. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs des Rochettes, des Chesneaux et de la Justice.

Localisation des observations d'espèces de rhopalocères en 2019



NaturEssonne

Figure 17. Localisation des observations de rhopalocères en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.

Hétérocères diurnes

En 2019, 22 espèces d'hétérocères diurnes ont été contactées sur le site ([Tableau XV](#)) dont une espèce protégée au niveau régional : la Zygène de la Petite Coronille.

Tableau XV. Liste des espèces d'hétérocères contactées sur le site en 2019.

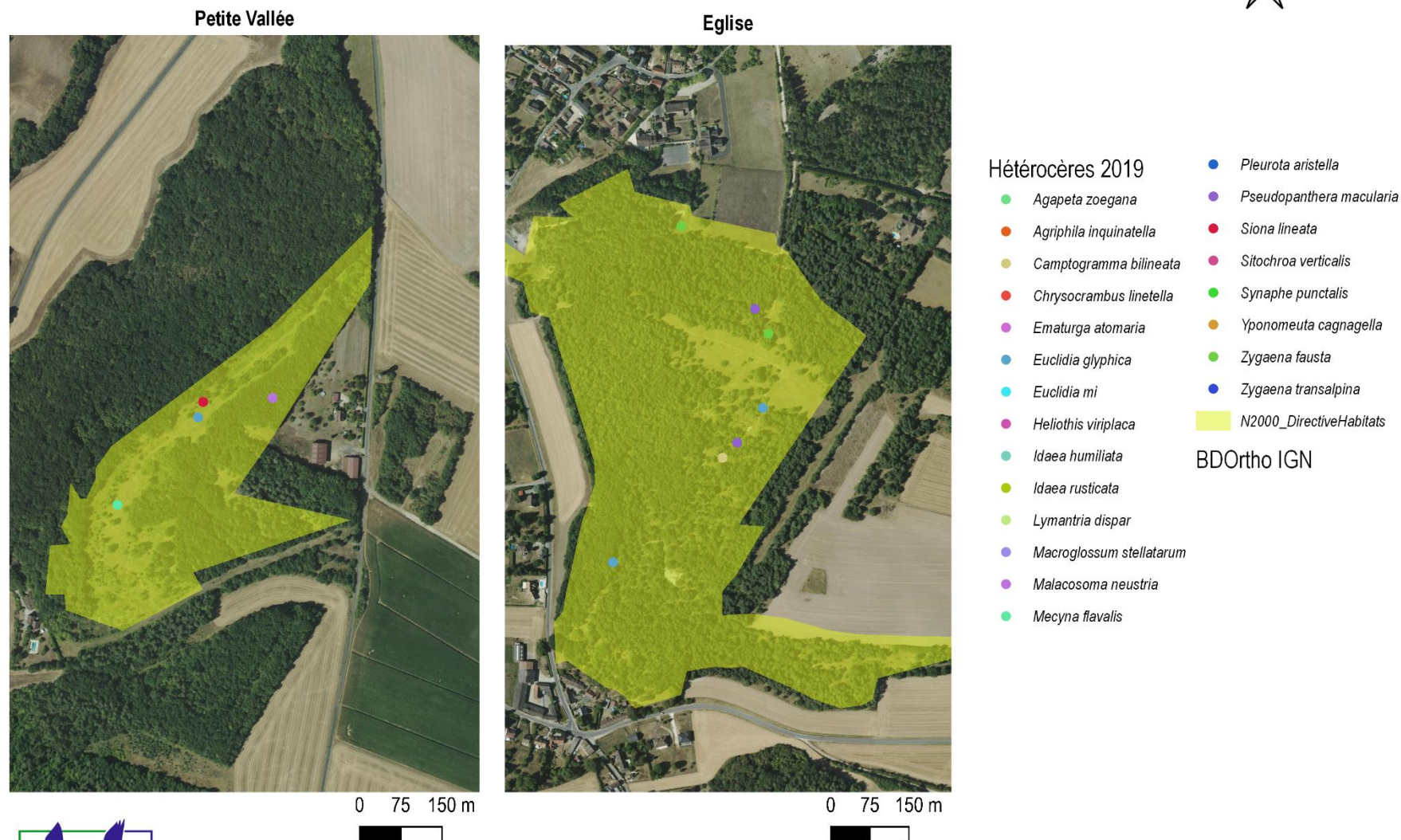
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif
<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille (La)	RR	VU	IdF	oui	8+
<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine (La)	AR	LC			1
<i>Agapeta zoegana</i>						1
<i>Agriphila inquinatella</i>	Panthère (La)	C				Présence
<i>Camptogramma bilineata</i>	Doublure jaune (La)	C				1
<i>Chrysocrambus linetella</i>	Divisée (La)	C				Présence
<i>Ematurga atomaria</i>	Doublure jaune (La)	C				1
<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune (La)	C				4
<i>Euclidia mi</i>	Mi (Le)	AR				1L
<i>Heliothis virescens</i>	Noctuelle de la Cardère (La)	AR				4
<i>Idaea humiliata</i>	Acidalie roussie (L')	AR				Présence
<i>Idaea rusticata</i>	Acidalie campagnarde (L')	C				1
<i>Lymantria dispar</i>	Disparate (Le)	CC				200L
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)	CC				8
<i>Malacosoma neustria</i>	Livrée des arbres (La)	C				Présence
<i>Mecyna flavalis</i>						1
<i>Pleurota aristella</i>						Présence
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère (La)	C				16+
<i>Siona lineata</i>	Divisée (La)	C				1
<i>Sitochroa verticalis</i>						1
<i>Synaphe punctalis</i>						10
<i>Yponomeuta cagnagella</i>						Présence

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –9 observateurs

Indice de rareté en IdF	
RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
AC	Assez commune
PC	Peu commune
C	Commune
CC	Très commune
CCC	Extrêmement commune

Les figures ci-dessous indiquent les localisations des observations des hétérocères sur le site.

Localisation des observations d'hétérocères en 2019



Réalisation : Natur'Essonne 2020 © BDOrtho

Figure 18. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.

Localisation des observations d'hétérocères en 2019



Rente, Vallée aux morts et Rochettes



Hétérocères 2019

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ● <i>Agapeta zoegana</i> | ● <i>Pleurota aristella</i> |
| ● <i>Agriphila inquinatella</i> | ● <i>Pseudopanthera macularia</i> |
| ● <i>Campogramma bilineata</i> | ● <i>Siona lineata</i> |
| ● <i>Chrysocrambus linetella</i> | ● <i>Sitochroa verticalis</i> |
| ● <i>Ematurga atomaria</i> | ● <i>Synaphe punctalis</i> |
| ● <i>Euclidia glyphica</i> | ● <i>Yponomeuta cagnagella</i> |
| ● <i>Euclidia mi</i> | ● <i>Zygaena fausta</i> |
| ● <i>Heliothis virescens</i> | ● <i>Zygaena transalpina</i> |
| ● <i>Idaea humiliata</i> | ■ N2000_DirectiveHabitats |
| ● <i>Idaea rusticata</i> | |
| ● <i>Lymantria dispar</i> | |
| ● <i>Macroglossum stellatarum</i> | |
| ● <i>Malacosoma neustria</i> | |
| ● <i>Mecyna flavalis</i> | |

BDOrtho IGN



NaturEssonne

Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Figure 19. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs de la Rente, la Vallée aux morts et les Rochettes.

Localisation des observations d'hétérocères en 2019



Chesneaux et Justice



Hétérocères 2019

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ● <i>Agapeta zoegana</i> | ● <i>Pleurota aristella</i> |
| ● <i>Agriphila inquinatella</i> | ● <i>Pseudopanthera macularia</i> |
| ● <i>Campogramma bilineata</i> | ● <i>Siona lineata</i> |
| ● <i>Chrysocrambus linetella</i> | ● <i>Sitochroa verticalis</i> |
| ● <i>Ematurga atomaria</i> | ● <i>Synaphe punctalis</i> |
| ● <i>Euclidia glyphica</i> | ● <i>Yponomeuta cagnagella</i> |
| ● <i>Euclidia mi</i> | ● <i>Zygaena fausta</i> |
| ● <i>Heliothis virescens</i> | ● <i>Zygaena transalpina</i> |
| ● <i>Idea humiliata</i> | ■ N2000_DirectiveHabitats |
| ● <i>Idea rusticata</i> | |
| ● <i>Lymantria dispar</i> | |
| ● <i>Macroglossum stellatarum</i> | |
| ● <i>Malacosoma neustria</i> | |
| ● <i>Mecyna flavalis</i> | |

BDOrtho IGN



NaturEssonne

0 250 500 m



Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Figure 20. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs des Chesneaux et de la Justice.

Localisation des observations d'hétérocères en 2019



Grandes Fiches et Haie Thibaud



Hétérocères 2019

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ● <i>Agapeta zoegana</i> | ● <i>Pleurota aristella</i> |
| ● <i>Agriphila inquinatella</i> | ● <i>Pseudopanthera macularia</i> |
| ● <i>Campogramma bilineata</i> | ● <i>Siona lineata</i> |
| ● <i>Chrysocrambus linetella</i> | ● <i>Sitochroa verticalis</i> |
| ● <i>Ematurga atomaria</i> | ● <i>Synaphe punctalis</i> |
| ● <i>Euclidia glyphica</i> | ● <i>Yponomeuta cagnagella</i> |
| ● <i>Euclidia mi</i> | ● <i>Zygaena fausta</i> |
| ● <i>Heliothis virescens</i> | ● <i>Zygaena transalpina</i> |
| ● <i>Idaea humiliata</i> | ■ N2000_DirectiveHabitats |
| ● <i>Idaea rusticata</i> | |
| ● <i>Lymantria dispar</i> | |
| ● <i>Macroglossum stellatarum</i> | |
| ● <i>Malacosoma neustria</i> | |
| ● <i>Mecyna flavalis</i> | |

BDOrtho IGN



NaturEssonne

0 250 500 m



Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Figure 21. Localisation des observations d'hétérocères en 2019 sur les secteurs des Grandes Fiches et de la Haie Thibaud.

d) Inventaire des orthoptères

Tout comme les papillons de jours, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet *et al.* 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à échelle européenne (Hochkirch *et al.*, 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman *et al.*, 2017).

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site. Des inventaires libres ont été menés en 2019.

En 2019, 26 espèces d'orthoptères ont été contactées sur le site dont plusieurs espèces protégées au niveau régional ([Tableau XVI](#)).

Tableau XVI. Liste des espèces d'orthoptères contactées sur le site en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	R		oui	1+
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	AR			Présence
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	C			Présence
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	C			Présence
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	C		oui	1
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères	R		oui	Présence
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	C			Présence
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	C			3
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	AR		oui	Présence
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	C			Présence
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>		R			1
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	C			10+
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	C		oui	
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	C			Présence
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	C			Présence
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	AR	IdF		1
<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise	C	IdF		Présence
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	C			3+
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	C			Présence
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Decticelle cendrée	C			3+
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre	C			1+
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>					3
<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i>		C			Présence
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	C	IdF	oui	2
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	AR		oui	15+
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C			1

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 – 6 observateurs

*

Indice de rareté en IdF	
RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
AC	Assez commune
PC	Peu commune
C	Commune
CC	Très commune
CCC	Extrêmement commune

Les figures ci-dessous indiquent les localisations des observations des orthoptères sur le site.

Localisation des observations d'orthoptères en 2019



Figure 22. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.

Localisation des observations d'orthoptères en 2019



Rente, Vallée aux morts et Rochettes



NaturEssonne

Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Orthoptères 2019

- *Bicolorana bicolor*
- *Calliptamus italicus*
- *Chorthippus biguttulus*
- *Chorthippus brunneus*
- *Chorthippus dorsatus*
- *Chorthippus mollis*
- *Chrysochraon dispar*
- *Conocephalus fuscus*
- *Ephippiger diurnus*
- *Euchorthippus declivus*
- *Eumodicogryllus bordigalensis*
- *Gomphocerippus rufus*
- *Gryllus campestris*
- *Leptophyes punctatissima*
- *Nemobius sylvestris*
- *Oecanthus pellucens*
- *Oedipoda caerulescens*
- *Omocestus rufipes*
- *Phaneroptera falcata*
- *Pholidoptera griseoaptera*
- *Platycleis albopunctata*
- *Pseudochorthippus parallelus*
- *Pseudochorthippus parallelus parallelus*
- *Ruspolia nitidula*
- *Stenobothrus lineatus*
- *Tettigonia viridissima*
- N2000_DirectiveHabitats

BDOrtho IGN

Figure 23. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs de la Rente, la Vallée aux morts et les Rochettes.

Localisation des observations d'orthoptères en 2019



Chesneaux et Justice



Orthoptères 2019

- *Bicolorana bicolor*
- *Calliptamus italicus*
- *Chorthippus biguttulus*
- *Chorthippus brunneus*
- *Chorthippus dorsatus*
- *Chorthippus mollis*
- *Chrysochraon dispar*
- *Conocephalus fuscus*
- *Ephippiger diurnus*
- *Euchorthippus declivus*
- *Eumodicogryllus bordigalensis*
- *Gomphocerippus rufus*
- *Gryllus campestris*
- *Leptophyes punctatissima*
- *Nemobius sylvestris*
- *Oecanthus pellucens*
- *Oedipoda caerulescens*
- *Omocestus rufipes*
- *Phaneroptera falcata*
- *Pholidoptera griseoaptera*
- *Platycleis albopunctata*
- *Pseudochorthippus parallelus*
- *Pseudochorthippus parallelus parallelus*
- *Ruspolia nitidula*
- *Stenobothrus lineatus*
- *Tettigonia viridissima*
- *N2000_DirectiveHabitats*



NaturEssonne

0 250 500 m



Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

BDOrtho IGN

Figure 24. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs des Chesneaux et de la Justice.

Localisation des observations d'orthoptères en 2019



Grandes Friches et Haie Thibaud



0 250 500 m



Natur Essonne

Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Orthoptères 2019

- *Bicolorana bicolor*
- *Calliptamus italicus*
- *Chorthippus biguttulus*
- *Chorthippus brunneus*
- *Chorthippus dorsatus*
- *Chorthippus mollis*
- *Chrysochraon dispar*
- *Conocephalus fuscus*
- *Ephippiger diurnus*
- *Euchorthippus declivus*
- *Eumodicogryllus bordigalensis*
- *Gomphocerippus rufus*
- *Gryllus campestris*
- *Leptophyes punctatissima*
- *Nemobius sylvestris*
- *Oecanthus pellucens*
- *Oedipoda caerulea*
- *Omocestus rufipes*
- *Phaneroptera falcata*
- *Pholidoptera griseoaptera*
- *Platycleis albopunctata*
- *Pseudochorthippus parallelus*
- *Pseudochorthippus parallelus parallelus*
- *Ruspolia nitidula*
- *Stenobothrus lineatus*
- *Tettigonia viridissima*
- N2000_DirectiveHabitats

BDOrtho IGN

Figure 25. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.

e) Inventaires floristiques

Alain Fontaine, botaniste bénévole à NaturEssonne, réalise des inventaires de la flore sur plusieurs secteurs du site Natura 2000 depuis de nombreuses années. En 2019, il a réalisé plusieurs inventaires sur les secteurs des Rochettes, les Grandes Friches et la Haie Thibaud.

Les inventaires réalisés par Alain Fontaine représentent environ **50 heures de travail par an**.

Ces inventaires, réalisés plusieurs fois par an en suivant la même méthode, permettent de suivre l'évolution de la flore en fonction des actions de gestion. Ils permettent d'inventorier à la fois les espèces patrimoniales et d'identifier celles qui sont dominantes depuis le début du pâturage.

Par exemple, sur le secteur des Grandes Friches sur la zone pâturée depuis 2015, le pâturage mis en place ces dernières années aurait eu un effet dynamisant sur le Brachypode rupestre (*Brachypodium rupestre*) et un effet négatif sur le Brome érigé (*Bromus erectus*) ou l'Hippocrépis fer à cheval (*Hippocrepis comosa*).

Le **Tableau XVII** présente les 22 espèces patrimoniales contactées sur la zone pâturée depuis 2015. Le tableau suivant liste les espèces les plus dominantes.

Tableau XVII. Liste des espèces végétales patrimoniales contactées depuis 2015 sur la pelouse à Maité (Grandes Friches).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF
<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactis de Müller	RR	LC	EN		oui
<i>Thalictrum minus</i>	Petit pigamon	RR	LC	EN		oui
<i>Anacamptis morio</i>	Orchis bouffon	RR	LC	VU		
<i>Orobanche caryophyllacea</i>	Orobanche giroflée	RR	LC	VU		
<i>Carduncellus mitissimus</i>	Cardoncelle mou	RR		NT	IdF	oui
<i>Viola rupestris</i>	Violette à feuilles de Nummulaire	RR	LC	NT		oui
<i>Asperula cynanchica</i>	Herbe à l'esquinancie	R		LC		
<i>Coronilla minima</i>	Coronille naine	R	LC	LC		oui
<i>Globularia bisnagarica</i>	Globulaire vulgaire	RR	LC	LC		oui
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins	R	LC	LC		oui
<i>Himanthoglossum hircinum</i>	Himantoglosse à odeur de bouc	AC	LC	LC		
<i>Koeleria pyramidata</i>	Koelérie pyramidale	AR	LC	LC		
<i>Linum tenuifolium</i>	Lin à feuilles menues	R	LC	LC		
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	AC	LC	LC		
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	AC	LC	LC		
<i>Phleum phleoides</i>	Fléole de Boehermer	RR	LC	LC		oui
<i>Pimpinella saxifraga</i>	Petit boucage	C	LC	LC		
<i>Platanthera chlorantha</i>	Orchis vert	AC	LC	LC		
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	AR	LC	LC		
<i>Teucrium montanum</i>	Germandrée des montagnes	R	LC	LC		oui
<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée	R	LC	DD		oui
<i>Veronica austriaca subsp. Dentata</i>	Véronique dentée					

Tableau XVIII. Liste des espèces végétales les plus dominantes contactées depuis 2015 sur la pelouse à Maïté (Grandes Friches).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF
<i>Bromus erectus</i>	Brome érigé	C	LC	LC
<i>Carex caryophylla</i>	Laïche printanière	R	LC	LC
<i>Centaurea decipiens</i>	Centaurée	AR	LC	LC
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	CC	LC	LC
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	AC	LC	LC
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	CCC	LC	LC
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	CC	DD	LC
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrepis à toupet	AR	LC	LC
<i>Potentilla verna</i>	Potentille de Tabernaemontanus	AR	LC	LC
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	AC	LC	LC
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	AC	LC	LC
<i>Sanguisorba minor</i>	Pimprenelle à fruits réticulés	CC	LC	LC
<i>Stachys recta</i>	Épiaire droite	AR	LC	LC
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne	AR	LC	LC
<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée	C	LC	LC
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers	?		DD
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	CC	LC	DD
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	C	LC	
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	CCC		

Indice de rareté en IdF	
RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
AC	Assez commune
PC	Peu commune
C	Commune
CC	Très commune
CCC	Extrêmement commune

Le Pin sylvestre régresse avec la sécheresse mais les semis demandent une gestion régulière.

f) Observations floristiques

148 espèces végétales ont été contactées sur le site Natura 2000 grâce aux observateurs ([Tableau XIX](#)).

Tableau XIX. Espèces végétales contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF
<i>Trinia glauca</i>	Trinie glauque	RRR		EN	IdF	oui
<i>Veronica praecox</i>	Véronique précoce	RRR		EN		
<i>Gentianella germanica</i>	Gentianelle d'Allemagne	RR		EN		
<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé	RRR	LC	EN		oui
<i>Anacamptis morio</i>	Orchis bouffon	RR	LC	VU		
<i>Campanula glomerata</i>	Campanule agglomérée	RR		VU		oui
<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs	RRR		VU	IdF	oui
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Gymnadénie moucheron	RR	LC	VU		
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore avorté	RR	LC	VU		oui
<i>Prunella laciniata</i>	Brunelle lacinière	RR		NT		
<i>Carthamus mitissimus</i>	Cardoncelle mou	RR		NT	IdF	oui
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	CCC		LC		
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine	CCC		LC		
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	AC		LC		
<i>Anemone pulsatilla</i>	Pulsatille vulgaire	R		LC		
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnéraire	R		LC		
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	CCC		LC		
<i>Asperula cynanchica</i>	Herbe à l'esquinancie	R		LC		
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Réglisse sauvage	AC		LC		
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	CCC		LC		
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	CCC		LC		
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	AR		LC		
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	C		LC		
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	CCC		LC		
<i>Bryonia cretica subsp. dioica</i>	Racine-vierge	CC		LC		
<i>Bupleurum falcatum</i>	Buplèvre en faux	AR		LC		
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	AC		LC		
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque	CC		LC		
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune	AR		LC		
<i>Centaurea decipiens</i>	Centaurée de Debeaux	AR		LC		
<i>Centaurea scabiosa</i>	Centaurée scabieuse	AC		LC		
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	R	LC	LC		
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	CC		LC		
<i>Cerastium pumilum</i>	Céraiste nain	R		LC		
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil penché	CC		LC		
<i>Cirsium acaulon</i>	Cirse sans tige	AR		LC		

Suite du tableau XIX

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	CCC		LC		
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	CCC		LC		
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier, Avelinier	CCC		LC		
<i>Crataegus monogyna</i>	Epine noire	CCC		LC		
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire	CCC		LC		
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CCC		LC		
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	CCC		LC		
<i>Draba verna</i>	Drave de printemps			LC		
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	CC		LC		
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	AC		LC		
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette	C		LC		
<i>Euphrasia stricta</i>	Euphrase raide	R		LC		
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	CCC		LC		
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	CCC		LC		
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	CC		LC		
<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	AR		LC		
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium des colombes	CC		LC		
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	CCC		LC		
<i>Geranium sanguineum</i>	Géranium sanguin	RR		LC		
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	CCC		LC		
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	CCC		LC		
<i>Globularia bisnagarica</i>	Globulaire commune	RR		LC		
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	CCC		LC		
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins	R		LC		
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème commun	AR		LC		
<i>Helleborus foetidus</i>	Hellébore fétide	AR		LC		
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrepis à toupet	AR		LC		
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	CCC		LC		
<i>Inula conyza</i>	Inule conyze	C		LC		
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	AR		LC		
<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde	C		LC		
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	CC		LC		
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	CCC		LC		
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	CCC		LC		
<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hispide	AR		LC		
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	CCC		LC		
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif	C		LC		
<i>Linum tenuifolium</i>	Lin à feuilles menues	R		LC		
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	CCC		LC		
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	CCC		LC		
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	AR		LC		
<i>Microthlaspi perfoliatum</i>	Tabouret perfolié	R		LC		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF
<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet	AC		LC		
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari à grappes	R		LC		
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis rameux	AC		LC		
<i>Neottia ovata</i>	Grande Listère	CC		LC		
<i>Odontites vernus</i>	Odontite rouge	CC		LC		
<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineuse	CC		LC		
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	AC	LC	LC		
<i>Orchis anthropophora</i>	Orchis homme pendu,	R	LC	LC		oui
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	AC	LC	LC		
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	CC		LC		
<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	CCC		LC		
<i>Pilosella officinarum</i>	Piloselle	C		LC		
<i>Pimpinella saxifraga</i>	Petit boucage	C		LC		
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	CCC		LC		
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	AC		LC		
<i>Platanthera chlorantha</i>	Orchis vert	AC	LC	LC		
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux	R		LC		
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	CC		LC		
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala commun	AC		LC		
<i>Populus tremula</i>	Peuplier Tremble	CCC		LC		
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	CCC		LC		
<i>Potentilla verna</i>	Potentille de Tabernaemontanus	AR		LC		
<i>Poterium sanguisorba</i>	Pimprenelle à fruits réticulés	CC		LC		
<i>Primula veris</i>	Coucou, Primevère	CC		LC		
<i>Prunella grandiflora</i>	Brunelle à grandes fleurs	R		LC		
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	CCC		LC		
<i>Prunus mahaleb</i>	Bois de Sainte-Lucie	AC		LC		
<i>Prunus spinosa</i>	Epine noire	CCC		LC		
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	AC		LC		
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	C		LC		
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	R		LC		
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	CCC		LC		
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	AC		LC		
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicle d'Europe	AC		LC		
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts	CC		LC		
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie	AC		LC		
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	AR		LC		
<i>Sherardia arvensis</i>	Rubéole des champs	AC		LC		
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé	C		LC		
<i>Stachys recta</i>	Epière droite	AR		LC		
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	AC		LC		
<i>Taraxacum erythrospermum</i>	Pissenlit gracile	AR		LC		
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde	RR		LC		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne	AR		LC		
<i>Teucrium montanum</i>	Germandrée des montagnes	R		LC		
<i>Thymus praecox</i>	Thym précoce	AR		LC		
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	AC		LC		
<i>Torilis japonica</i>	Torilis faux-cerfeuil	CCC		LC		
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	CC		LC		
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	CCC		LC		
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	CCC		LC		
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	CCC		LC		
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	CC		LC		
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	CCC		LC		
<i>Vicia tenuifolia</i>	Vesce à petites feuilles	RR		LC		
<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée	C		LC		
<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée	R		DD		oui
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers	?		DD		
<i>Rosa micrantha</i>	Rosier à petites fleurs	R ?		DD		
<i>Centaurea jacea</i>	Centauree jacée	RR ?		DD		
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier	CC				
<i>Galium album</i>	Gaillet dressé	R ?				
<i>Goodyera repens</i>	Goodyère rampante	RR	LC			
<i>Iris germanica</i>	Iris d'Allemagne					
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	CC				
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	RR	LC			
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	C				
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine à fruits blancs					
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas					
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit					

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –10 observateurs

Indice de rareté en IdF	
RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
AC	Assez commune
PC	Peu commune
C	Commune
CC	Très commune
CCC	Extrêmement commune

Les figures ci-dessous indiquent les localisations des espèces végétales observées sur le site.

Localisation des observations d'espèces végétales en 2019



Réalisation : Natur'Essonne 2020 © BDOrtho

Figure 26. Localisation des espèces végétales observées en 2019 sur les secteurs de l'Eglise et de la Petite Vallée.

Localisation des observations d'espèces végétales en 2019



NaturEssonne

0 500 1 000 m



Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Figure 27. Localisation des espèces végétales observées en 2019 sur les secteurs de la Rente, des Mares, de la Vallée aux morts, des Rochettes, des Chesneaux et de la Justice.

Localisation des observations d'espèces végétales en 2019



NaturEssonne

0 250 500 m

Réalisation : NaturEssonne 2020 © BDOrtho

Figure 28. Localisation des observations d'orthoptères en 2019 sur les secteurs des Grandes Friches et de la Haie Thibaud.

Espèces végétales 2019

★ <i>Trinia glauca</i>	● <i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i>	● <i>Geranium dissectum</i>	● <i>Ononis spinosa</i>	● <i>Saxifraga tridactylites</i>
★ <i>Veronica praecox</i>	● <i>Bupleurum falcatum</i>	● <i>Geranium sanguineum</i>	● <i>Ophrys apifera</i>	● <i>Seseli montanum</i>
★ <i>Gentianella germanica</i>	● <i>Campanula rotundifolia</i>	● <i>Geum urbanum</i>	● <i>Ophrys aranifera</i>	● <i>Sherardia arvensis</i>
★ <i>Neotinea ustulata</i>	● <i>Carex flacca</i>	● <i>Glechoma hederacea</i>	● <i>Orchis anthropophora</i>	● <i>Silene vulgaris</i>
★ <i>Anacamptis morio</i>	● <i>Carlina vulgaris</i>	● <i>Globularia bisnagarica</i>	● <i>Orchis purpurea</i>	● <i>Stachys recta</i>
★ <i>Campanula glomerata</i>	● <i>Castanea sativa</i>	● <i>Hedera helix</i>	● <i>Orchis simia</i>	● <i>Succisa pratensis</i>
★ <i>Ranunculus parviflorus</i>	● <i>Centaurea decipiens</i>	● <i>Helianthemum apenninum</i>	● <i>Origanum vulgare</i>	● <i>Symphoricarpos albus</i>
★ <i>Gymnadenia conopsea</i>	● <i>Centaurea jacea</i>	● <i>Helianthemum nummularium</i>	● <i>Picris hieracioides</i>	● <i>Syringa vulgaris</i>
★ <i>Limodorum abortivum</i>	● <i>Centaurea scabiosa</i>	● <i>Helleborus foetidus</i>	● <i>Pilosella officinarum</i>	● <i>Taraxacum erythrospermum</i>
★ <i>Prunella laciniata</i>	● <i>Cephalanthera damasonium</i>	● <i>Hippocrepis comosa</i>	● <i>Pimpinella saxifraga</i>	● <i>Taraxacum officinale</i>
★ <i>Carthamus mitissimus</i>	● <i>Cerastium glomeratum</i>	● <i>Hypericum perforatum</i>	● <i>Pinus sylvestris</i>	● <i>Teucrium botrys</i>
● <i>Scabiosa columbaria</i>	● <i>Cerastium pumilum</i>	● <i>Inula conyzia</i>	● <i>Plantago lanceolata</i>	● <i>Teucrium chamaedrys</i>
● <i>Goodyera repens</i>	● <i>Chaerophyllum temulum</i>	● <i>Iris germanica</i>	● <i>Plantago media</i>	● <i>Teucrium montanum</i>
● <i>Prunella grandiflora</i>	● <i>Cirsium acaulon</i>	● <i>Juglans regia</i>	● <i>Platanthera chlorantha</i>	● <i>Thymus praecox</i>
● <i>Achillea millefolium</i>	● <i>Clematis vitalba</i>	● <i>Juniperus communis</i>	● <i>Poa bulbosa</i>	● <i>Torilis arvensis</i>
● <i>Agrimonia eupatoria</i>	● <i>Cornus sanguinea</i>	● <i>Kickxia spuria</i>	● <i>Poa pratensis</i>	● <i>Torilis japonica</i>
● <i>Alopecurus pratensis</i>	● <i>Corylus avellana</i>	● <i>Knautia arvensis</i>	● <i>Polygala vulgaris</i>	● <i>Trifolium dubium</i>
● <i>Anemone pulsatilla</i>	● <i>Crataegus monogyna</i>	● <i>Lactuca serriola</i>	● <i>Populus tremula</i>	● <i>Trifolium repens</i>
● <i>Anthyllis vulneraria</i>	● <i>Crepis capillaris</i>	● <i>Lapsana communis</i>	● <i>Potentilla reptans</i>	● <i>Verbena officinalis</i>
● <i>Arrhenatherum elatius</i>	● <i>Dactylis glomerata</i>	● <i>Leontodon hispidus</i>	● <i>Potentilla verna</i>	● <i>Veronica arvensis</i>
● <i>Asperula cynanchica</i>	● <i>Daucus carota</i>	● <i>Ligustrum vulgare</i>	● <i>Poterium sanguisorba</i>	● <i>Viburnum lantana</i>
● <i>Astragalus glycyphyllos</i>	● <i>Draba verna</i>	● <i>Linum catharticum</i>	● <i>Primula veris</i>	● <i>Vicia sativa</i>
● <i>Bellis perennis</i>	● <i>Eryngium campestre</i>	● <i>Linum tenuifolium</i>	● <i>Prunella vulgaris</i>	● <i>Vicia tenuifolia</i>
● <i>Brachypodium rupestre</i>	● <i>Euphorbia cyparissias</i>	● <i>Lonicera periclymenum</i>	● <i>Prunus mahaleb</i>	● <i>Viola hirta</i>
● <i>Brachypodium sylvaticum</i>	● <i>Euphorbia exigua</i>	● <i>Lotus corniculatus</i>	● <i>Prunus spinosa</i>	■ N2000_DirectiveHabitats
● <i>Briza media</i>	● <i>Euphrasia stricta</i>	● <i>Melampyrum arvense</i>	● <i>Quercus pubescens</i>	BDOrtho IGN
● <i>Bromopsis erecta</i>	● <i>Fragaria vesca</i>	● <i>Microthlaspi perfoliatum</i>	● <i>Ranunculus bulbosus</i>	
● <i>Bromus hordeaceus</i>	● <i>Galium album</i>	● <i>Muscari comosum</i>	● <i>Rosa micrantha</i>	
	● <i>Galium aparine</i>	● <i>Muscari neglectum</i>	● <i>Rubia peregrina</i>	
	● <i>Galium verum</i>	● <i>Myosotis ramosissima</i>	● <i>Rubus fruticosus</i>	
	● <i>Genista tinctoria</i>	● <i>Neottia ovata</i>	● <i>Salvia pratensis</i>	
	● <i>Geranium columbinum</i>	● <i>Odontites vernus</i>	● <i>Sanicula europaea</i>	

g) Autres observations faunistiques en 2019

Oiseaux

48 espèces d'oiseaux ont été observés en 2019 grâce aux observations de 14 observateurs ([Tableau XX](#)).

Tableau XX. Espèces d'oiseaux contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Conditions ZNIEFF	Natura 2000	Effectif
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	AR	NA	VU	France	déterminante znieff (avec conditions)		Oiseaux annexe 1	1
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	AR	NA	VU	France	déterminante znieff (avec conditions)		Oiseaux annexe 1	1
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	AR	NA	VU	France	déterminante znieff (avec conditions)		Oiseaux annexe 1	1
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	C	DD	NT	France				1
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	AR	NA	NT	France	déterminante znieff (avec conditions)		Oiseaux annexe 1	Présence
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	C	NA	NT					1
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	AR	NA	LC	France			Oiseaux annexe 1	1
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	AR	NA	LC	France				1
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	C	NA	LC	France				6
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	CC	LC	LC	France				Présence
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	CC	NA	LC	France				2
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	C	LC	LC					1
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	C	DD	LC	France				3+
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	CC	NA	LC					1
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	C	NA	LC	France				Présence
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	C	NA	LC	France				1+
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	CC	LC	LC	France				3+
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	CC	NA	LC	France				3+
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	AR	NT	LC	France				4
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	CC	NA	LC	France				59
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	CC	NA	LC					3+
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	CC	NA	LC	France				3+
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	C	NA	LC	France				1+
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	CC	NA	LC	France				1

Suite du tableau XX

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Conditions ZNIEFF	Natura 2000	Effectif
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	CC	NA	LC	France				1+
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	C	NA	LC	France				1
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	AR	NA	LC	France				1
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	C	DD	LC	France				1
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	CC	NA	LC					1+
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	C	LC	LC	France				Présence
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	C	DD	LC	France				1
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	C	LC	LC	France	déterminante znieff (avec conditions)	Espèce déterminante à partir de 300 individus (dortoir)		20
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	C	NA	LC	France				1
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	AR	LC	LC	France	déterminante znieff (avec conditions)	Espèce déterminante à partir de 10 couples	Oiseaux annexe 1	1
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	CC	LC	LC	France				Présence
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	C	NA	LC	France				1
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	C	LC	LC	France				1
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	C	NA	LC	France	déterminante znieff (avec conditions)	Espèce déterminante à partir de 25 couples		1
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	C	NT	LC	France				1
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	AR	NA	LC	France				1
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	C	NA	LC	France				1
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	CC	NA	LC	France				1
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	CC	NA	LC					Présence
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	CC	LC	LC					Présence
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	C	DD	LC	France				Présence
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	AR	LC	DD					2
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord	C	DD		France				1
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	C	LC	NA		déterminante znieff (avec conditions)			15

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –14 observateurs

Coléoptères

15 espèces de coléoptères ont été observées grâce aux observations de 7 observateurs ([Tableau XXI](#)).

Tableau XXI. Espèces de coléoptères contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	ZNIEFF	Effectif
<i>Myzia oblongoguttata</i>		R		1
<i>Meloe violaceus</i>		AR	déterminante znieff	1
<i>Stenoria analis</i>		AR		1
<i>Stenurella bifasciata</i>		AR		Présence
<i>Amphimallon atrum</i>		AC		Présence
<i>Clytra quadripunctata</i>		AC		3
<i>Oedemera flavipes</i>		AC		3
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée (la)	C		1
<i>Clytra laeviuscula</i>		C		Présence
<i>Oedemera nobilis</i>		C		Présence
<i>Rutpela maculata</i>		C		1
<i>Stictoleptura rubra</i>		C		1
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	CC		1
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique (la)	CC		Présence
<i>Exochomus quadripustulatus</i>				1

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –7 observateurs

Diptères

11 espèces de diptères ont été contactées grâce aux données de 3 observateurs.

Tableau XXII. Espèces de diptères contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Effectif
<i>Asilus crabroniformis</i>	Asile frelon	Présence
<i>Chyromya</i>		1
<i>Episyrphus balteatus</i>		1
<i>Hemipenthes morio</i>		Présence
<i>Hemipenthes morio</i>		Présence
<i>Hemipenthes morio</i>		1
<i>Nephrotoma flavescens</i>		Présence
<i>Sackenomyia reaumurii</i>		Présence
<i>Tachina magnicornis</i>		1
<i>Trypetoptera punctulata</i>		Présence
<i>Volucella bombylans</i>		1

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –3 observateurs

Arachnides

4 espèces d'arachnide ont été contactées grâce aux données de 4 observateurs.

Tableau XXIII. Espèces d'arachnides contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Effectif
<i>Argiope bruennichi</i>	Epeire frelon	1
<i>Misumena vatia</i>	Misumène variable	1
<i>Pisaura mirabilis</i>	Pisaure admirable	2
<i>Synema globosum</i>	Thomise Napoléon	Présence

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –4 observateurs

Hémiptères

21 espèces d'hémiptères ont été contactées grâce aux données de 3 observateurs.

Tableau XXIV. Espèces d'hémiptères contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif
<i>Aelia acuminata</i>					1
<i>Camptopus lateralis</i>					Présence
<i>Cicadella viridis</i>					1
<i>Cicadetta montana</i>	Cigale des montagnes	R	IdF	déterminante znieff	4
<i>Coptosoma scutellatum</i>					Présence
<i>Coptosoma scutellatum</i>					1
<i>Cyphostethus tristriatus</i>					1
<i>Cyphostethus tristriatus</i>					Présence
<i>Dictyophara europaea</i>					1
<i>Dolycoris baccarum</i>					1
<i>Eurygaster maura</i>					Présence
<i>Eurygaster maura</i>					1
<i>Gonocerus acuteangulatus</i>					1
<i>Gonocerus juniperi</i>					2
<i>Gonocerus juniperi</i>					1
<i>Graphosoma italicum</i>					1
<i>Leptopterna dolabrata</i>					Présence
<i>Leptopterna ferrugata</i>					Présence
<i>Megaloceroea recticornis</i>					Présence
<i>Odontotarsus purpureolineatus</i>					1
<i>Stenotus binotatus</i>					1

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –3 observateurs

Champignons

27 espèces de champignons ont été contactées grâce aux données d'un seul observateur.

Tableau XXV. Espèces de champignons contactées en 2019.

Nom scientifique	Effectif
<i>Auricularia auricula-judae</i>	Présence
<i>Auriscalpium vulgare</i>	Présence
<i>Entoloma nitens</i>	Présence
<i>Exidia nucleata</i>	Présence
<i>Fomitopsis pinicola</i>	Présence
<i>Galerina marginata</i>	Présence
<i>Gymnopilus penetrans</i>	Présence
<i>Gyroporus cyanescens</i>	Présence
<i>Hemimycena lactea</i>	Présence
<i>Hygrocybe conica</i>	Présence
<i>Hygrophoropsis aurantiaca</i>	Présence
<i>Lactarius semisanguifluus</i>	Présence
<i>Lepista nebularis</i>	Présence
<i>Lepista sordida</i>	Présence
<i>Mycena galericulata</i>	Présence
<i>Mycena rosea</i>	Présence
<i>Mycena tenerrima</i>	Présence
<i>Phellodon niger</i>	Présence
<i>Ramaria stricta</i>	Présence
<i>Stereum hirsutum</i>	Présence
<i>Suillus bovinus</i>	Présence
<i>Suillus granulatus</i>	Présence
<i>Suillus luteus</i>	Présence
<i>Trametes versicolor</i>	Présence
<i>Tricholoma terreum</i>	Présence
<i>Tulostoma brumale</i>	Présence
<i>Xylaria hypoxylon</i>	Présence

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –1 observateur

Hyménoptères

4 espèces d'hyménoptères ont été contactées grâce aux données de 2 observateurs.

Tableau XXVI. Espèces d'hyménoptères contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Effectif
<i>Lestica clypeata</i>		2
<i>Osmia bicolor</i>		3
<i>Scolia hirta</i>		1
<i>Vespa crabro</i>	Frelon européen	2

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –2 observateurs

Mammifères

5 espèces de mammifères ont été contactées grâce aux données de 4 observateurs.

Tableau XXVII. Espèces de mammifères contactées en 2019.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	ZNIEFF	Conditions-ZNIEFF	Effectif
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	C	LC			3+
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	C	LC			Présence
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	C	LC	déterminante znieff (avec conditions)	espèce déterminante uniquement pour les ZNIEFF de type II	2
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	C	LC			Présence
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	AR	LC	déterminante znieff (avec conditions)	espèce déterminante uniquement pour les ZNIEFF de type II	1
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	C	LC			2

Données extraites de la base de données Cettia le 20 janvier 2020 –4 observateurs

Autres

6 individus de Mante religieuse (*Mantis religiosa*) ont été observés. 6 individus d'Ascalpahe ambré (*Libelloides longicornis*) ont été observés ainsi que 2 individus de *Ectobius panzeri*, une espèce de blatte non cosmopolite de la famille des Ectobiidae. Ils ont été contactés grâce aux observations de 4 observateurs.

V. Information, communication, sensibilisation

A. Création/mise à jour d'outils de communication, media

En 2019, NaturEssonne a publié les annonces de chantiers nature sur le site j'agis pour la nature et l'agenda de l'Agence Régionale pour la biodiversité. Un article a été rédigé pour la lettre n°25 de Pro Natura Île-de-France sur le bilan des chantiers nature depuis 20 ans (Pro Natura Île-de-France, 2019).

B. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

L'animatrice a contacté le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français sur le sujet de la légalité des barbelés suite à une demande.

Un rendez-vous a eu lieu avec le maire de Gironville-sur-Essonne le 12 novembre sur une parcelle communale (parcelle B 2 sur le secteur de la Vallée aux morts) pour envisager une convention de gestion. Celle-ci a été signée et est valable 5 ans.

Un rendez-vous a eu lieu avec le maire de Champmotteux le 12 décembre sur des parcelles communales (parcelles Y 282,283 et 276 sur le secteur de la Haie Thibaud) pour envisager une convention de gestion. Celle-ci a été signée et est valable 5 ans.

Des partenariats ont été recherchés pour trouver des solutions d'extraction et de valorisation des produits de coupe entreposés après chaque chantier nature. Dans ce cadre, un rendez-vous a eu lieu le 22 novembre avec l'entreprise Compost en Gâtinais.

C. Organisation de réunions d'information ou de manifestation

Le 21 mai, une sortie a été organisée pour les bénévoles ayant participé aux chantiers nature de l'hiver précédent afin de visiter à la belle saison les zones qui avaient été gérées.

Le 16 juin, une sortie a été organisée par une bénévole adhérente de l'association sur le secteur de la Petite Vallée (ENS des Buys) à Puiset-le-Marais.

Le 20 septembre, une visite sur le terrain a été organisée pour présenter les zones pressenties pour les chantiers nature de l'hiver à venir.

D. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le 18 mai, l'animatrice a participé à l'inauguration du sentier pédagogique de l'ENS des Buys à Puiset-le-Marais. Cet événement était organisé par le Conseil Départemental de l'Essonne.

E. Communication / Animation auprès des scolaires

Le 14 juin, une sortie sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été organisée sur le secteur de la Haie Thibaud pour les étudiants de Seconde de l'établissement l'EA TECOMAH afin de leur présenter les enjeux écologiques du site et leur montrer ses richesses écologiques. Les élèves ont pu s'initier à la réalisation de suivis et d'inventaires des rhopalocères et orthoptères.

Lors des chantiers nature avec les organismes de formation, une partie du temps est compté comme de l'animation pédagogique : le site Natura 2000, ses enjeux de conservation et les consignes de chantier sont présentés en début de journée.

F. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animatrice est venue en appui lors d'une animation scolaire organisée par l'animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine le 11 juin pour l'école élémentaire de Saclas.

En septembre, l'animatrice a participé à une formation sur la reconnaissance des espèces d'orthoptères dispensée par l'ANVL sur une journée.

Le 5 novembre l'animatrice a participé à la 8^{ème} journée d'échange régionale Natura 2000, organisée par la DRIEE. Cette journée s'est tenue sur les sites Natura 2000 « Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne » et « Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte ». Cela était l'occasion de recevoir les dernières actualités Natura 2000 de la part du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, notamment. De plus, l'actualisation du DocOb des marais essonniers a été présentée.

Le 5 décembre, l'animatrice a participé au COPIL des marais de l'Essonne dont le Conseil Départemental de l'Essonne est structure porteuse et animatrice.

De plus, l'animatrice a participé à un chantier nature sur le site de la Juine pour venir en appui à l'animatrice en encadrant des étudiants qui venaient nombreux.

VI. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

L'animatrice a établi une demande de modification de périmètre des Espaces Boisés Classés (EBC) sur le PLU de Gironville-sur-Essonne et Valpuiseaux, en accord avec le DocOb. Plusieurs pelouses déjà ouvertes avaient été classées en EBC. La réglementation des EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière de la parcelle. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitat d'intérêt communautaire.

La mairie de Gironville-sur-Essonne a pris en compte les demandes mais pas Valpuiseaux.

Du temps a été consacré au suivi de la gestion mise en œuvre sur l'ENS des Buys sur le pâturage et la relecture des panneaux installés en 2019. Sur ce secteur, du pâturage avait eu lieu en 2018 après une coupe forestière en 2017. En 2019, il n'y a pas eu de pâturage mais un chantier nature a été organisé pour entretenir la zone.

VII. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

A. Organisation de la gouvernance du site

a) Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

La dernière réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 29 mai 2018. Lors de ce COPIL un bilan des actions menées en 2017 a été établi et les perspectives pour l'année 2018 ont été présentées.

Lors de ce COPIL, les propositions suivantes ont été validées :

- l'intégration du protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire
- l'ajout d'un encart contact sur le bulletin d'adhésion à la charte Natura 2000 afin de pouvoir contacter le propriétaire signataire

Lors du prochain COPIL le bilan de l'animation de la période tri-annuelle sera présenté (2016-2018) ainsi que les perspectives d'animation.

b) Animation de groupes de travail

Le suivi de l'animation du site est réalisé au sein d'un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation Gestion Conservatoire, AGC) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien aux salariées. Cinq réunions internes à NaturEssonne ont eu lieu en 2019 ([Tableau XXVIII](#)).

Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation
- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis

Tableau XXVIII. Dates des réunions internes à NaturEssonne ayant eu lieu en 2019.

Date	Objet
13/03	Réunion AGC
15/05	Réunion AGC
17/07	Réunion AGC
18/09	Réunion AGC
11/12	Réunion AGC

De plus, plusieurs réunions ont été nécessaires pour répondre à l'appel d'offre lié au marché public de l'animation des sites Natura 2000.

c) Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont effectués avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Essonne et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE). En début d'année, une réunion a aussi eu lieu avec la Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAP) car c'est la structure qui a hérité de la compétence en milieu boisé (seulement en Essonne). Deux rencontres ont eu lieu en 2019 ([Tableau XXIX](#)).

Tableau XXIX. Réunions ou rencontres avec les services de l'état en 2019.

Date	Objet
23/01	Réunion avec la DRIAAP en salle
16/09	Réunion de lancement de l'animation avec la DRIEE et la DDT 91
17/09	Réunion avec la DRIAAP sur le terrain

B. Gestion administrative et financière

a) Gestion administrative

Tous les trimestres, NaturEssonne établit une facture trimestrielle pour l'animation des sites Natura 2000 à destination de la DRIEE.

En 2019, cinq stagiaires ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000.

Le premier, Maxime Tajan, étudiant en BTS GPN au Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) a été présent du 25 février au 23 mars et du 30 septembre au 26 octobre. Il a essentiellement participé aux chantiers nature.

Ensuite, deux stagiaires en Bac Pro GMNF de l'EA TECOMAH étaient présents en même temps ; Oscar Divay et Antoine Faivre du 29 avril au 24 mai. Ils ont travaillé sur la saisie de données et ont participé aux suivis et inventaires. Par la suite, Oscar Divay a été accueilli une seconde fois du 4 au 29 novembre où il a pu participer aux chantiers nature également.

Puis Maxime Bouladoux, étudiant de Master 1 en gestion et protection de la nature nous a rejoint du 20 juin au 20 août pour participer aux suivis scientifiques.

En 2019, un rapport trisannuel de l'animation a été produit pour la période 2016-2018.

b) Gestion financière

Afin de valoriser tout le travail de ses bénévoles dans le cadre des chantiers nature réalisés sur les sites Natura 2000 dont elle est animatrice (actions actuellement non prises en compte dans le marché d'animation auquel NaturEssonne a répondu), l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Régional intitulé « Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France ». Le projet évalué à 51 720 € proposait de réaliser 10 chantiers nature par site Natura 2000 (20 au total), par an et sur trois ans. La moitié du montant a été demandé. Une réponse positive a été reçue le 19 décembre 2018. Le Conseil Régional accepte de soutenir les kilomètres parcourus par l'association à hauteur de 8 040 € pour l'ensemble du projet. Une première demande de paiement a été effectuée en 2019 pour les actions menées en 2018.

De plus en 2019, l'association a répondu à l'appel à projets du Conseil départemental de l'Essonne en proposant la valorisation du bénévolat pour la réalisation de chantiers nature. Le montant demandé est de 2 460 €. Le projet a été accepté.

C. Compléments et mise à jour du DocOb

L'intégration du travail du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) (actualisation de la cartographie des habitats et état de conservation) au DocOb a été étudiée, notamment les fiches habitats réalisées.

Une convention avec l'Office pour la protection des insectes et leur environnement (OPIE) pour la mise à disposition de données a été établie et est en attente. Un cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une double ligne à haute tension présente sur le site Natura 2000, a été réalisé et sera présenté au prochain COPIL.

La rédaction du DocOb se poursuivra avec la proposition des diagnostics socio-économique et écologique.

D. Elaboration de la charte

La charte n'a pas été modifiée en 2019.

VIII. Synthèse

En 2019, la majorité de l'animation a été consacrée à la gestion des habitats et des espèces avec 51% du temps salarié. Ce volet comprend surtout le suivi des contrats Natura 2000 ainsi que les chantiers nature.

Puis, le volet de la gestion administrative et financière avec 25%. Cela comprend notamment l'actualisation du DocOb et les demandes de subventions.

Le volet d'information, communication et sensibilisation représente 11% du temps.

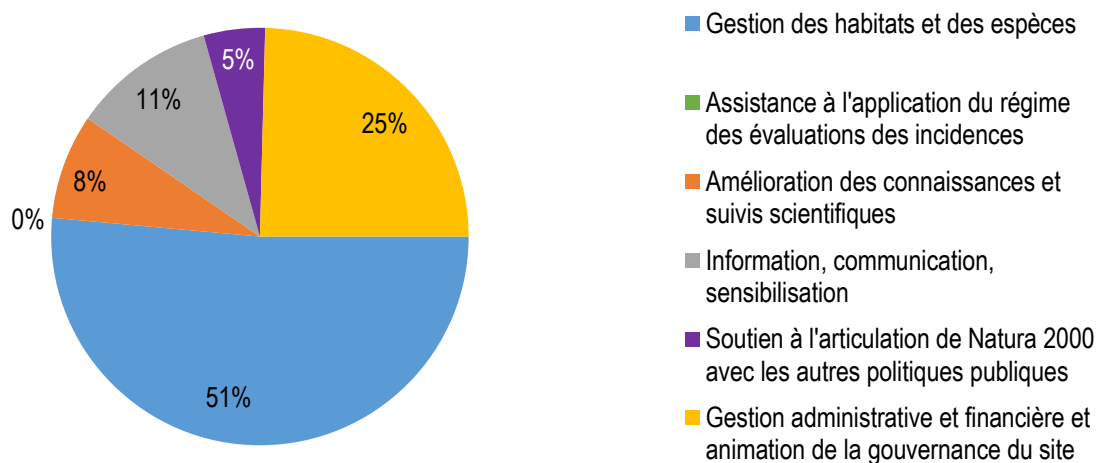


Figure 29. Répartition des différentes phases d'animation en 2019.

Bibliographie

- ARB-IDF, 2018.** Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. 33 p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011.** Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris. 80 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.), 2002.** « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p.
- BONNET E., VILKS A., LENAIN J.-F. & PETIT D., 1997.** – Analyse temporelle et structurale de la relation Orthoptères-Végétation. *Ecologie*, 28 (3) : 209-216.
- CEN PACA 2019.** Conservatoire d'Espaces Naturels PACA. Orthoptères et papillons de jour : évaluer les effets du pâturage et du changement climatique. Guide méthodologique. Mise en place de protocoles et analyse des résultats. 39 p. + annexes.
- DEWULF, L. & X. HOUARD. (coord.), 2016.** Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.
- HALLMAN CA, SORG M, JONGEANS E, SIEPEL H, HOFLAND N, SCHWAN H, et al., 2017.** More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *Plos One* 12 (10) : e0185809. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>
- HOCHKIRCH A, NIETO A, GARCIA CRIADO M, CALIX M, BRAUD Y, M. BUZZETTI F, CHOBANOV D, ODE B, PRESA ASENSIO J.J, WILLEMSE L, ZUNA-KRATKY T, et al., 2016.** European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-cricket. Luxembourg: Publications Office of the European Union
- INPN, 2020.**
Disponible en ligne : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/159442/tab/statut
Consulté le 30 mars 2020.
- LEGAKIS A. 1997.** *Callimorpha quadripunctata* Poda 1761. P. : 90-92. In VAN HELSDINGEN P.J., WILLEMSE L. & SPEIGHT M.C.D. (eds), Background information on invertebrates of the Habitats Directive and the Bern Convention. Part I – Crustacea, Coleoptera and Lepidoptera. Coll. Nature et Environnement, n°79, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 217 p.
- OPIE., 2018.** Plan national d'actions en faveur des "Papillons de jours" 2018-2027. Version 4.0
- Pro Natura Île-de-France, 2019.** Lettre n°25, octobre 2019. 6 p.
Disponible en ligne : http://pro-natura-idf.fr/ProNatura_telechargements/ProNatura-Lettre-25.pdf
- Société Entomologique du Limousin, 2020.**
Disponible en ligne : http://www.selweb.fr/e_quadripunctaria.php
Consulté le 30 mars 2020.

Annexe 1 : Indicateurs de l'animation du site du 1er janvier au 30 avril et du 6 septembre au 31 décembre 2019.

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricole-non forestier	12,1	- Suivi des travaux du contrat de gyrobroyage : rendez-vous avec le prestataire (14/01), terrain (14/01, 07/02, 29/03) et demande de paiement - Pâturage en 2019 : contact avec Pro Natura IdF pour les modalités du pâturage en 2019, rendez-vous avec le prestataire du pâturage (12/04), réunion pour l'organisation du pâturage en 2019 (30/04) -Rendez-vous avec Pro Natura IdF (22/03) pour déterminer l'emplacement des panneaux Demandes de paiement et suivi des contrats
	Animation des MAE	0	
	Animation des chantiers nature	29	Organisation des chantiers nature : terrain (04/02 et 18/02), mails aux participants, cartographie, prises des photos après chantier, rédaction des rapports, travail sur le projet de restauration de pelouses calcaires via la création de clairières, réunion avec les bénévoles (04/03) Conventions de gestion pour des privés et les parcelles communales sur Champmotteux et Gironville, contacts organismes de formation, organisation des chantiers, publication des dates de chantiers des 2 sites sur le site de l'ARB IdF, contact DRIAAF et DRIEE, gestion des inscriptions, cartographie des actions de gestion, rapports de chantiers, 6 chantiers nature bénévoles (4, 18 et 31/10, 15 et 29/11, 13/12) , 1 chantier école (13/11 avec le lycée FENELON VAUJOURS 93), emprunt matériel pour chantier à ANVL
	Animation de la charte Natura 2000	0	
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	0	
	Animation foncière	0,2	Demande de registre cadastral, mise à jour de la liste des propriétaires Mise à jour de la liste des propriétaires

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Suivi des évaluations des incidences concernant le site Natura 2000	0	
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Suivis scientifiques et techniques	6,5	Saisie des données, suivi POP reptiles, inventaires floristiques (4 et 11/04), réponse à l'AMI AFB pour l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 inventaire botanique, étude des possibilités de restauration de pelouses, saisie de données, envoi données état de conservation au CBNBP
Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, médias	0,7	Publication des dates de chantiers des 2 sites sur le site de l'ARB IdF et sur le site j'agis pour la nature, avis sur article dans la lettre de Pro Natura Île-de-France
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	2,5	Envoi des vœux 2019 Contact PNR question barbelé et pour valorisation bois / alternative brûlage, rdv maire gironville 12/11, rdv compost en gâtinais 21/11, RDV maire champmotteux 12/12
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	1,7	Organisation de la visite post chantier nature Visite de terrain avec les bénévoles pour la préparation des chantiers (20/09)
	Participations à des manifestations ou réunions sur le territoire	0	
	Communication / animation auprès des scolaires	1	Animation pour les lycéens au chantier du 13/11
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	3	Formation orthoptères, réponse DDT à propos du COPIL HVE, journée N2000 05/11 et rapport, COPIL Natura 2000 des Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne et des Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte au CD91 05/12, participation 1 chantier nature Juine le 19/12
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	3,8	Consultation de projet de PLU, contact des services de l'Etat et des communes pour demande de modification de périmètre des Espaces Boisés Classés, suivi de la gestion et animation sur le secteur de la Petite Vallée (ENS des Buys), rédaction du compte-rendu de la rencontre d'avril 2018, contact cd 91 à propos de l'inauguration du 18 mai 2019, relecture des panneaux du sentier pédagogique sur l'ENS des Buys Apport d'éléments à la mairie de Gironville pour modifications du périmètre EBC dans le PLU arrêté

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de réunions de comité de pilotage	0,2	Préparation du prochain COPIL, envoi du compte-rendu validé et signé aux participants du COPIL de 2018, préparation du prochain COPIL
	Animation de groupes de travail	1,8	Réunions internes : 11/01 et 13/03 : préparation et rédaction des comptes-rendus, Réunions internes des 18/09 et 11/12
	Réunions ou rencontre avec les services de l'état	4,3	Rencontre DRIAFAF 23/01, rédaction du compte-rendu, Réunion de lancement animations des sites du 16/09 avec la DRIEE et la DDT 91, visite terrain DRIAFAF 17/09
	Gestion administrative et financière	6,4	Facturation trimestrielle du dernier trimestre 2018, proposition de nouvel achat de matériel de chantiers, contact de la DRIEE Demande de subventions chantiers nature au CR IdF et au CD 91, demandes de versement de subventions, compte temps passé hors marché, bilan des chantiers auto-hiver 2019, tri dans les dossiers, facturation trimestrielle
	Suivi de la mise en œuvre du DocOb et bilan annuels	5,3	Rédaction et envoi bilan annuel et trisannuel
	Complément ou mise à jour du DocOb	1,7	Estimatif de temps 2019, lecture du rapport du CBNBP sur la cartographie des habitats naturels, synthèse du diagnostic socio-économique
	Élaboration de la charte	0	
	Autres	0	